



# VACCINATION

## L'inquiétude des congrégations

page 5

### Edito



## La liberté de décider

On aimerait pouvoir parler d'autre chose, mais surtout, on aimerait pouvoir vivre autre chose. C'est à ce niveau basique, fondamental de notre volonté de vivre que nous éprouvons aujourd'hui être entravés. C'est là que, au-delà ou en-deça de toutes les théories, nous éprouvons douloureusement que nous sommes des êtres libres: lorsque nous nous sentons prisonniers de ce que l'on ne maîtrise pas. A côté de la lassitude, c'est l'incertitude qui nous pèse sans doute le plus dans cette pandémie qui semble se prolonger indéfiniment. Un peu lorsque, après 42 kilomètres de marathon, la fin de la course est sans cesse reportée d'un nombre indéterminé de kilomètres supplémentaires. Et voilà que nous courons toujours... En début d'année, on croyait pourtant y être presque arrivés. La deuxième vague semblait endiguée, les premiers vaccins étaient administrés, comme une lueur au bout du tunnel qui apparaissait enfin. Et ces dernières semaines, le temps semblait suspendu au plateau des contaminations et hospitalisations qui restait stable, si bien qu'on pensait pouvoir envisager de nouveaux assouplissements en ce début de mois de mars. Espoir déçu par l'évolution à nouveau in-

certaine des paramètres, alors que la campagne de vaccination prend du retard. Et pourtant, nous approchons du but. En une année, d'importants acquis ont été engrangés. Une donnée passée presque inaperçue peut nous encourager: fin février, la proportion du nombre de personnes de plus de 85 ans décédées du coronavirus était en forte baisse. Il s'agit là d'un des premiers effets observés de la vaccination. Il s'agit maintenant de transformer ce premier essai, et de mettre tout en œuvre pour que la campagne de vaccination puisse démarrer sur une grande échelle dans les prochains jours. Il s'agit là d'un réel défi pour les autorités politiques et sanitaires. Mais la fin rapide de la pandémie est aussi un défi pour tous les secteurs de la société et pour chaque citoyen(ne) que nous sommes. Irons-nous jusqu'au bout, ou jetterons-nous l'éponge par manque de motivation et de ténacité? Parfois, la liberté ne consiste pas à faire ce qu'on voudrait, mais à décider de tendre vers un objectif, de s'y tenir, et de le reprendre à chaque fois qu'on subit un échec. C'est cela aussi, vivre le Carême, et nous ne sommes pas seuls pour le traverser.

✍ Christophe HERINCKX



> Olivia Venet: "La crise a accéléré l'érosion de la séparation des pouvoirs"  
p.2 et 3

> Du nouveau pour la catéchèse? p.7



> Carême : redécouvrir la louange p.14 et 15

Suivez l'actualité  
au quotidien sur  
[www.cathobel.be](http://www.cathobel.be)

OLIVIA VENET

# "La crise a accéléré l'érosion

La Ligue des Droits humains, présidée par Olivia Venet, a récemment introduit un recours en référé contre l'Etat belge pour examiner la légalité des mesures sanitaires. Les plaidoiries auront lieu les 12 et 13 mars prochains. Un coup d'éclat pour cette femme engagée.

L'action en référé introduite par la Ligue des Droits humains devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles concerne toutes les mesures. Cela va du couvre-feu à l'obligation de porter un masque ou encore à la bulle d'une personne. *"En réalité ce n'est pas le contenu des mesures sanitaires que l'on attaque, mais la manière dont les décisions ont été prises"*, précise Olivia Venet. Selon la présidente de la Ligue des Droits humains, celles-ci sont attentatoires à nos droits et à nos libertés. *"Elles peuvent se justifier pour des raisons de sécurité sanitaire. Mais il est essentiel que le processus législatif et contradictoire qui mène à de telles décisions soit restauré."*

## Cette action est le fruit d'une réflexion de plusieurs mois. Pouvez-vous en retracer quelques étapes?

Depuis le premier confinement, nous avons surtout tenté de réagir aux mesures prises par voie de presse, par communiqués. Nous n'avons pas entamé d'actions en justice car nous étions alors dans le cadre d'un gouvernement en affaires courantes et d'une loi qui octroyait pour un temps limité des pouvoirs spéciaux pour faire face à la pandémie, en statuant par arrêtés royaux.

## Ce n'est plus le cas aujourd'hui?

Non. Nous sommes désormais dans un cadre différent: il y a un gouvernement qui a pris l'habitude de prendre ses décisions par arrêtés ministériels. Cette façon de gouverner, perdue et même s'installe hors d'un cadre légal. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été la décision de prolonger par arrêté ministériel, sans aucune consultation du Parlement, la période d'interdiction des voyages jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, ainsi que les mesures de couvre-feu, etc.

## Vous avez déposé une première action au Conseil d'Etat qui a été rejetée...

Oui. Le Conseil d'Etat a estimé le 31

décembre 2020 qu'il n'était pas le juge naturel des règlements. J'ai trouvé cette décision choquante, si l'on se réfère aux attributions du Conseil d'Etat (lire encadré). A mon avis, ce dernier ne prend pas assez de distance vis-à-vis du pouvoir politique. Tous les recours qui ont été introduits par le secteur Horeca, les agences de voyage ou d'autres associations et individus ont été rejetés. Contrairement à ce qui s'est passé en France ou aux Pays-Bas, le Conseil d'Etat a chaque fois considéré que la base légale était suffisante pour prendre les mesures sanitaires décidées par l'exécutif. Seules deux actions ont abouti: l'une concerne l'exercice du culte et l'autre la prostitution...

## Vous attaquez également le Parlement... Que lui reprochez-vous?

Nous lui reprochons de ne plus jouer son rôle. Cette situation s'est révélée d'une façon flagrante durant cette pandémie, mais cela fait trente ans déjà que nous assistons à une érosion lente du pouvoir législatif au profit du pouvoir exécutif.

## Quelle en est la cause?

Il faut distinguer plusieurs raisons, à mon avis. Il y a, chez les parlementaires, le sentiment que tout est devenu trop compliqué, que nos instances de décisions sont nombreuses et que les débats sont vains. Il y a également un trop grand pouvoir des partis sur leurs membres, qui rend le débat souvent artificiel et ne permet pas aux esprits libres de s'exprimer. Le Parlement n'est plus le lieu du débat. Les débats se font au sein des partis et au sein de l'exécutif.

## La loi pandémie en cours d'élaboration devrait donner un cadre législatif aux mesures sanitaires. Est-ce une bonne chose?

Là aussi, je m'inquiète de la manière dont elle va être élaborée. Pourquoi le Parlement n'est-il pas à l'origine de cette loi? Il n'a pas besoin d'être saisi

par l'exécutif pour agir. Il y a toutes les raisons de croire que cette loi sera déjà discutée et décidée par le Kern (le Conseil des Ministres restreint) avant d'arriver au Parlement qui ne fera que l'entériner. Mais je me pose des questions essentielles concernant cette loi: qui va décider du moment et de la durée de l'activation de celle-ci? Quelle sera la procédure? Le Parlement ou à nouveau l'exécutif? La crise sanitaire a donné un grand coup d'accélérateur à l'érosion de la séparation des pouvoirs dans notre pays.

## Avez-vous été soutenus dans votre démarche?

Avant de déposer le recours, non. Nous avons contacté d'autres associations qui n'ont pas voulu se joindre à nous. Mais nous avons réuni la ligue francophone et flamande. Et aujourd'hui les soutiens viennent de partout: à travers des mails, le site de la Ligue, Facebook. C'est extraordinaire. Nous avons été insultés aussi, mais les messages positifs sont beaucoup plus nombreux que les messages négatifs. Des avocats également nous ont manifesté leur inquiétude face au processus de décision dans notre pays ou encore par des professeurs de droit constitutionnel.

## Est-ce que le monde catholique vous apporte son appui moral?

Nous n'en avons pas cherché du côté des cultes. Il s'agit d'une initiative qui vise à solliciter le pouvoir judiciaire et à le pousser à prendre ses responsabilités.

## Des pays voisins de la Belgique ont-ils inspiré votre détermination?

Oui, la réaction des Pays-Bas face au couvre-feu nous a motivés. Un tribunal hollandais a estimé que l'Etat n'avait pas été en mesure de démontrer que la situation de la pandémie justifiait des mesures d'urgence. C'est un revers pour le gouvernement hollandais, qui a immédiatement fait appel de cette décision...

## Et votre action a des répercussions au-delà des tribunaux...

Oui, le citoyen doit pouvoir comprendre le processus de décision surtout quand les mesures sanitaires ont tant d'impact sur sa vie quotidienne. Il faut que chacun puisse comprendre pourquoi et comment les décisions sont prises. Or aujourd'hui, les citoyens ne sont pas traités en tant que tels mais comme des sujets. En outre, on sent à travers certaines mesures que les gouvernants ne connaissent pas les conditions d'existence de ceux-ci. Ils parlent de terrasses et de jardins... Mais combien de personnes ont des terrasses et des jardins? De même, l'amende de 250 euros peut être très lourde pour de nombreux foyers. Et ce sont souvent ces foyers-là qui n'ont ni terrasse ni jardin; et s'exposent donc à ce type d'amende.

## Est-il possible d'associer davantage les citoyens au processus de décision?

On pourrait consulter la population par des sondages ciblés. On peut également, grâce à un processus de tirage au sort, solliciter une participation active des secteurs concernés et très pénalisés par les mesures sanitaires: la culture, l'éducation... Il y a beaucoup de possibilités.

## Peut-on parler de dérive autoritaire?

Oui. Le gouvernement ne parle que d'amendes, de sanctions, de contrôles accrus... Il faut étudier les mots qui sont prononcés et les entendre. La solidarité invoquée est-elle compatible avec cet esprit de sanction, de répression? J'ai envie de faire confiance au citoyen, d'entendre les mots solidarité, confiance... On ne peut demander du respect de la part du citoyen si ce dernier ne se sent pas respecté.

Propos recueillis par Laurence D'HONDT

# de la séparation des pouvoirs"



## BIO express

Née à Bruxelles en 1976, Olivia Venet est avocate au barreau de Bruxelles, spécialisée en droit pénal. Elle a travaillé trois ans au service de Droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique et a présidé pendant six ans (2006 à 2013) la Commission Justice de la Ligue des Droits de l'Homme. Depuis mai 2018, elle est la présidente de la Ligue des droits humains.

*"Le Conseil d'Etat a estimé qu'il n'était pas le juge naturel des règlements. J'ai trouvé cette décision choquante."*

estimé que l'urgence n'était pas dûment établie par la requérante au vu de sa situation personnelle telle qu'elle la présentait en se bornant, d'une part, à dénoncer une atteinte à des droits et libertés fondamentaux (...) d'autre part, à faire valoir des contrariétés à l'égard de ses habitudes personnelles d'occupation de sa résidence secondaire, sans indiquer en quoi ces contrariétés feraient sérieusement craindre un dommage grave, voire irréparable.

### Cultes - limitation du nombre de participants

Le 22 décembre 2020, le Conseil d'Etat a rejeté les demandes en référé introduites en extrême urgence par un certain nombre de ministres des cultes et par quelques croyants de différentes religions. Ces demandes étaient dirigées contre l'arrêté ministériel du 11 décembre 2020 autorisant à nouveau l'exercice collectif d'un culte dans les bâtiments, en le limitant toutefois à un maximum de 15 personnes. Le Conseil constate notamment qu'il a été démontré que la limitation attaquée est nécessaire pour préserver la santé publique dans le cadre de la pandémie de coronavirus. Il estime que ce règlement n'est notamment pas contraire à la liberté de religion, ni au principe d'égalité ni au principe de proportionnalité. En France, pourtant, après quatre recours rejetés, l'Eglise a obtenu gain de cause, le 29 novembre 2020. Le Conseil d'Etat français reconnaît que la taille des églises permet une distanciation sociale et estime que *"les activités qui y sont exercées ne sont pas de même nature (que les salles de spectacle e.a.) et les libertés fondamentales qui sont en jeu ne sont pas les mêmes"*.

### EXEMPLE TRÈS MINORITAIRE D'UNE RÉPONSE POSITIVE AUX RECOURS:

L'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 interdit l'exercice collectif du culte, sauf dans trois cas strictement limités. Dans le cadre d'une demande en référé des membres de la communauté juive d'Anvers, il prévoit que quinze personnes au maximum peuvent être présentes aux activités suivantes: mariages civils, enterrements, crémations, ainsi que l'exercice collectif du culte et l'exercice collectif de l'assistance morale non confessionnelle.

## Qu'est-ce que le conseil d'Etat ?

Une institution à la fois consultative et juridictionnelle, à la croisée des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Créé en 1948, il doit son existence à la volonté du législateur de procurer à toutes les personnes physiques ou morales un recours efficace contre des actes administratifs irréguliers qui leur auraient causé un préjudice.

Suspendre et annuler des actes administratifs (actes individuels et règlements) contraires aux règles de droit en vigueur constituent les principales compétences du Conseil d'Etat.

### EXEMPLES DES RECOURS INTRODUIITS DEPUIS LA PANDÉMIE ET REJETÉS:

#### Mesures Corona - fermeture des parcs de loisirs et des centres de bien-être

Le 25 février 2021, le Conseil d'Etat a rejeté les demandes de suspension en extrême urgence qui ont été introduites contre la prolongation de la fermeture des

parcs de loisirs et des centres de bien-être jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2021. Les parties requérantes font valoir dans les deux affaires que leur demande est extrêmement urgente au motif que l'ordre de fermeture leur occasionne un préjudice financier dont l'impact risque d'entraîner des problèmes de continuité d'exploitation. Les parties requérantes omettent toutefois de fournir des éléments concrets, précis et vérifiables permettant d'obtenir en toute transparence une vue d'ensemble desdits problèmes qui les menaceraient.

#### Interdiction des voyages non essentiels jusqu'au 1er avril 2021

Saisi par la propriétaire d'une résidence secondaire située en France d'une demande de suspension de la prolongation de la mesure d'interdiction des voyages non essentiels vers l'étranger, le Conseil d'Etat a rejeté cette demande. L'arrêt du 25 février 2021 rappelle (...) qu'il faut notamment que soit établie une situation d'urgence qu'il incombe au demandeur de prouver au vu de sa situation personnelle (...). Le Conseil d'Etat a

## MALINES-BRUXELLES

## Un nouveau vicaire général

Le cardinal Jozef De Kesel a nommé le chanoine Luc Terlinden vicaire général de l'archidiocèse de Malines-Bruxelles. Il succédera, le 1<sup>er</sup> septembre 2021, au vicaire général Etienne Van Billoen, admis à l'éméritat.



Luc Terlinden a été ordonné prêtre en 1999.

Malines-Bruxelles. "C'est un engagement important d'être le collaborateur immédiat de l'archevêque", ajoute celui qui occupera cette fonction à partir de septembre prochain. Le prêtre âgé de 52 ans perçoit cette nouvelle mission comme un sacrifice qui l'éloignera du contact avec une communauté chrétienne.

Le lien de confiance avec Mgr De Kesel, bien avant que celui-ci soit élevé au rang de cardinal, remonte à plus de vingt ans. En tant qu'évêque auxiliaire de Bruxelles, c'est lui qui avait appelé l'abbé Luc Terlinden en 2010, curé dans l'Unité pastorale Sainte-Croix d'Ixelles, pour lui confier la mission du lancement du Pôle Jeunes XL des 18-30 ans de la capitale. En décembre dernier, l'abbé Terlinden avait quitté cette fonction pastorale pour un temps sabbatique, mais avait gardé ses multiples fonctions au sein du Séminaire de Namur, lieu où le chanoine Etienne Van Billoen l'a précédé. "C'était mon président de séminaire", se souvient Luc Terlinden tout en ajoutant: "Nous nous connaissons bien."

La transition se fera progressivement entre le chanoine Etienne Van Billoen, vicaire général de l'archidiocèse jusqu'en septembre, et son successeur. Sans trop se prononcer sur les défis qui l'attendront dans ses nouvelles fonctions, Luc Terlinden est conscient de pouvoir s'appuyer sur un travail d'équipe, avec le cardinal De Kesel très présent (malgré ses problèmes de santé). Malines-Bruxelles a aussi la particularité d'être organisé en trois vicariats territoriaux pour lesquels les évêques auxiliaires sont aussi vicaires généraux.

Synodalité, pauvreté des ressources humaines, place de chacun et notamment des femmes dans les postes à responsabilité, mais aussi gestion des bâtiments, sont quelques sujets que le futur vicaire général trouvera sur sa table le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

✉ Anne-Françoise de BEAUDRAP

Plus d'infos sur [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be)

## EN BREF

## Touche pas à mon culte!

La semaine passée, une large banderole a été déployée sur le Palais de Justice de Bruxelles avec le message "Touche pas à mon culte". Une action du collectif du même nom pour attirer l'attention des élus sur la restriction de la participation aux célébrations religieuses. Le collectif réclame une suppression de la jauge des 15 personnes dans les lieux de culte dès lors que toutes les mesures sanitaires peuvent y être respectées. Leur but est aussi de dénoncer des règles inégales: alors que les centres commerciaux accueillent de nombreuses personnes, les églises sont vides et les salles de concert fermées. "Ces décisions sont contre-productives car elles créent de l'incompréhension et un sentiment d'abus."

✉ Sarah POUCKET



© Collectif Touche pas à mon culte

**J**e n'en ai pas dormi pendant deux nuits", raconte l'abbé Luc Terlinden quand il se souvient de la demande du cardinal De Kesel de le nommer comme vicaire général de l'archidiocèse de

## VU DE FLANDRE

## Abele, ce village où on célèbre la messe à 30 personnes

Imaginez un petit village blotti contre la frontière française au fin fond de la campagne ouest-flamande. Nous sommes à Abele: en néerlandais on met l'accent sur la première syllabe du mot. La rue principale coïncide avec la frontière nationale: les maisons des deux côtés de cette artère se trouvent sur un territoire différent. D'un côté, la Belgique, de l'autre la France. Six cents âmes dont une centaine de Français habite dans ce hameau faisant partie de la commune de Watou. Le hameau est situé entre la commune française de Boeschèpe (avec ou sans accent grave, le nom se prononce à la française ou à la flamande en respectant le patois local) et Poperinge, capitale belge du houblon qui, elle, compte vingt mille "citoyens de la frontière". Aujourd'hui, loin des villes tentaculaires, le village d'Abele tire une juste fierté de son église consacrée à Notre-Dame de l'Immaculée Conception. Sa tour pointe fièrement vers le ciel. Deux nationalités se côtoient autour de l'église frontalière. La frontière y dicte ses lois... belge et française. L'église, pourtant rattachée au diocèse de Bruges, tombe sous le régime français.

C'est à y perdre son latin.

L'église du village flamand traversé par la frontière se situe effectivement en territoire... français. Mais on retient surtout que les fidèles y sont les seuls à bénéficier d'un privilège par rapport à la pandémie. Les chrétiens de la frontière ont donc bien le droit de célébrer l'eucharistie à 30 personnes. Puisque le sanctuaire se trouve en... France, les règles sanitaires françaises y sont d'application.

## Une aumônerie, pas une paroisse

Dans un entretien accordé à *Kerk & Leven*, le curé de la frontière, Ludo Lepee (71 ans) qui dessert également les villages de Watou et Sint-Jan-ter-Biezen (UP Poperinge), souligne: "Je célèbre la messe à Abele mais je n'y ai jamais été nommé curé. Ce n'est pas une paroisse mais une aumônerie. Nous n'avons pas de fabrique d'église puisque cela n'existe pas en France. Les paroissiens sont des Flamands pour la plupart mais pendant longtemps elle a été desservie par des prêtres

du diocèse de Lille s'exprimant en... flamand. En 1958, les diocèses de Bruges et de Lille ont décidé d'engager un prêtre flamand parce que l'on ne trouvait plus de prêtre français parlant couramment le flamand pour dire la messe et conférer les sacrements."

L'église d'Abele fait partie de l'unité pastorale de Poperinge-West. Féru de vélo et très apprécié de ses paroissiens des deux côtés de la frontière, l'abbé Lepee célèbre la messe en flamand le samedi. L'horaire a dû y être adapté afin de respecter le couvre-feu de 18h en France... Il baptise en flamand mais, pas rabique pour un sou, il affirme le faire tout aussi volontiers en français. Les nouveaux baptisés sont enregistrés dans les deux registres de baptême, le belge et le français. L'entretien de l'église frontalière d'Abele incombe à la ville de Poperinge mais la fabrique d'église du village voisin de Watou prend une partie à sa charge. Chauffée en France, c'est la Belgique qui paie la facture. Frontière, quand tu nous tiens!

✉ Jacques HERMANS

## VACCINATION

# L'inquiétude des congrégations

Les maisons de repos de congrégations catholiques, accueillant religieux et religieuses, ne sont pas comprises dans les premières phases des plans de vaccination bruxellois et wallon, alors que les maisons de repos classiques le sont. Discrimination? L'affaire est discutée au Parlement wallon.

La Maison Saint-Claude La Colombière, située à Bruxelles accueille une quarantaine de jésuites âgés qui terminent leur vie dans une maison qu'ils partagent.

Comme dans des maisons de repos ordinaires, les résidents bénéficient de soins infirmiers avec un personnel soignant, de cuisine et d'entretien. Pourtant, les résidents de cette maison ne sont pas encore vaccinés. Après s'être adressés à Iris Care, en charge de la vaccination à Bruxelles, les responsables de l'établissement ont reçu une réponse disant que le vaccin arriverait en février. Depuis, plus de nouvelles et aucun vaccin à l'horizon. Si la Colombière a décidé de ne pas s'inquiéter et d'attendre patiemment, ce n'est pas le cas de tous les lieux de séjour. Deux religieuses d'autres congrégations ont lancé l'alerte. En effet, toutes les résidences non reconnues sont écartées des premières phases des campagnes de vaccination (wallonne et bruxelloise) qui concernent les homes et les collectivités.

La Coreb, la Conférence des Religieux et Religieuses en Belgique a décidé de fédérer les inquiétudes des différentes congrégations. Elle a envoyé le vendredi 19 février une lettre aux ministres de la santé dont Franck Vandembroucke (sp.a), demandant que ces 1.750 religieux et religieuses tout comme le personnel soignant de ces établissements, soient reconnus comme personnes à risque. Elle appelle à mettre fin à cette différence de

traitement avec les homes traditionnels en procurant rapidement le vaccin aux médecins référents de chaque communauté.

## Un risque ignoré

Les structures de ces maisons pour religieux âgés varient en fonction des congrégations. Certaines s'adressent uniquement aux personnes invalides ou très âgées, d'autres regroupent des personnes valides qui prennent soin des moins valides. Dans tous les cas, la promiscuité de la vie en communauté entraîne un risque accru de contamination au Covid-19. Or, ce public de résidents est déjà fragile. Le père Robert Huet est le trésorier de la Coreb. Il est aussi membre de la communauté jésuite du Sacré-Cœur installée à Charleroi. Depuis des mois, les visites en chambre y sont interdites et les visiteurs sont uniquement reçus dans une pièce prévue à cet effet. L'isolement se fait sentir alors que les maisons de repos wallonnes sont progressivement déconfinées. *"Plus personne ne peut recevoir en chambre. Les trois-quarts des pères ne sont plus visités du tout. Les gens sont en isolement en attendant le vaccin. Ça ne paraît pas juste"*, souligne-t-il. En se renseignant auprès de l'Aviq - l'agence wallonne pour une vie de qualité en charge de l'organisation de la vaccination - le père Huet a appris que sa communauté, comme les autres

congrégations, fait partie de la phase de vaccination 1B, c'est-à-dire la vaccination des personnes de plus de 65 ans supposée débuter en mars. Puisqu'elles ne sont pas reconnues officiellement, toutes les structures informelles de séjour sont considérées comme des foyers traditionnels et ne seront pas vaccinées en priorité. Le risque de "cluster" (foyer de contagion) présent dans ces maisons est donc ignoré.

Le cdH a décidé de dénoncer cette discrimination dont sont victimes les structures informelles, qu'elles soient religieuses ou non. Mathilde Vandorpe (cdH) a interpellé Christie Morreale en commission parlementaire ce mardi 2 mars. Elle a questionné la ministre wallonne de la santé sur cette différenciation et lui a demandé si elle compte y remédier en y apportant le vaccin. Elle s'est également renseignée plus largement sur la vaccination des personnes vivant dans des lieux de vie collectifs.

## La gestion locale flamande

En Flandre, ce type de lieux de séjour pour religieux existe aussi. Comme en Wallonie, ces maisons font partie de la vaccination générale des personnes âgées. L'URV (Union des Religieux de Flandre) estime que ce vaccin pour les plus de 65 ans arrivera *"très bientôt"* et qu'à ce stade, la reconnaissance du caractère prioritaire par les autorités nationales ou régionales *"ne ferait pas*

*beaucoup de différence"*.

Ce qui inquiète davantage l'URV, c'est l'accès à la vaccination. En effet, la vaccination à domicile n'est, à ce jour, pas prévue et le déplacement vers un centre ou un hôpital pourrait être difficile pour certaines personnes âgées. L'organisation a donc signalé le problème à l'office en charge de la vaccination en Flandre (Zorg en Gezondheid). *"L'office envisage de reconnaître des 'collectivités' dont les membres pourraient être vaccinés sur place"*, fait savoir le père abbé Frederic Testaert, président de l'URV. Dès lors, l'Union des religieux considère qu'il s'agit davantage d'arrangements au niveau local entre le médecin de la communauté et les supérieurs locaux. En tant que religieux et religieuses, ils disent vouloir être solidaires avec les habitants du pays et logés à la même enseigne.

Dans la mesure où la vaccination de ces maisons demandera un dispositif spécifique semblable à celui en application pour l'instant dans les collectivités, on peut questionner la pertinence de les distinguer en fonction de leur statut administratif. Si l'objectif recherché est d'éviter le plus rapidement possible toute forme de "cluster", écarter certaines maisons est contre-productif et va à l'encontre du critère d'efficacité auquel sont tenus nos différents gouvernements.

✍ Sarah POU CET

## COMITÉ DE CONCERTATION: STATU QUO

Le comité de concertation du vendredi 28 février n'a pas apporté les libérations souhaitées... Face à 200 hospitalisations supplémentaires en 24h, les autorités n'ont pas voulu prendre de décisions, attendant de voir l'évolution des chiffres pour d'éventuels assouplissements.

En Wallonie, le couvre-feu est tout de même réduit de minuit à 5h, alors qu'à Bruxelles il est maintenu entre 22h et 6h. En prévision, la moitié des lits en soins intensifs est réservée aux patients Covid-19.

La Wallonie déconfinement progressivement les maisons de repos alors que 23% des Belges de 85 ans et plus sont entièrement vaccinés. Au total, 495.000 Belges ont reçu la première dose et 308.000 sont vaccinés. (S.R.)



En Wallonie et à Bruxelles, 1.750 religieux et religieuses vivent dans des homes non reconnus officiellement.

## VIOLENCE CONJUGALE

# Les enfants, des éponges vulnérables

Durant ces mois de confinement, les scènes de violence conjugale ont augmenté. Cadres de vie restreints, contacts limités... de nombreux ingrédients explosifs sont réunis. Les enfants ne sortent pas indemnes de ces scènes entre adultes.

Psychologue clinicienne, coordinatrice de l'équipe SOS Enfants de Charleroi, Aide et prévention Enfants-Parents, Virginie Plennevaux détaille, sur le site de Yapaka.be, les conséquences de la violence conjugale sur la construction et le devenir des enfants exposés. "Souvent, on méconnaît l'impact de ces situations sur les enfants. Cela génère un stress chronique, qui altère certaines zones du cerveau, surtout chez les tout-petits. Pour un enfant de moins de deux ans, tout coup porté à sa mère est l'équivalent de coups portés sur lui. C'est important de ne pas sous-estimer l'impact de cette violence sur les enfants et leur développement. (...) Plus l'enfant est petit, plus cela se marque sur son développement." Même son de cloche du côté de la psychologue clinicienne Reine Vander Linder, qui détaille les mécanismes en jeu chez le jeune enfant: "C'est une expérience qui s'imprime en lui, qui n'est pas exprimable, 'élaborable', qui reste comme une trace traumatique imprimée en lui." Au point que certains enfants de 18 mois en arrivent à donner "des coups de pied, griffent et giflent, à l'image des scènes auxquelles ils ont assisté". Une prise en charge de ces enfants, aussi jeunes soient-ils, s'avère indispensable. "Ils doivent pouvoir trouver un espace d'élaboration de cette violence. Même s'ils n'ont pas un souvenir conscient de cette violence, ils en ont un souvenir sensoriel." Pour grandir rassuré, "un enfant a besoin de faire l'expérience de la sensation de sécurité". Quant au pédopsychiatre Jean-Paul Mathot, il souligne, sur le même site, la déception des enfants. Voilà un enjeu sous-jacent dans leur perception parentale: "ça leur montre que leurs parents sont des personnes qui s'avèrent impuissantes à évoluer, à modifier un tant soit peu leur manière de sentir ou de vivre les choses que pour laisser une place à la manière de

vivre et de sentir de l'autre, peu ouvertes à la différence, peu respectueuses de la vitalité et des valeurs de l'autre". En outre, de telles scènes induisent "une restriction extrêmement importante à la liberté que doit avoir un enfant de pouvoir s'exprimer dans ses relations familiales, qui est le lieu privilégié pour la sécurité et la prévisibilité. Il y a une intrusion dans son mode de vie infantin". Et puis, quelle image auront-ils des adultes? Comment oser leur faire confiance? Comment se construiront-ils s'ils mettent en doute "le fait que le monde adulte peut être capable de dépasser l'envie de faire prévaloir à tout prix ses propres besoins personnels, sans tenir compte de ceux des autres"?

## Une sensibilisation

Dans de nombreuses situations, une démarche de protection physique s'avère indispensable, avec parfois un éloignement dans une maison maternelle. Mais, en période de Covid-19, les possibilités de mise à distance se trouvent réduites. "On bricole" en fonction des situations, explique Virginie Plennevaux. A côté d'une distanciation effective, un soutien spécifique doit être apporté aux mamans et aux enfants. Toutefois, le travail s'opère avec les deux parents, même en cas d'éloignement. Selon le pédopsychiatre et coordinateur de l'équipe SOS-enfants des cliniques universitaires Saint-Luc, Emmanuel de Becker, "Beaucoup d'enfants sont en très grande souffrance quand ils sont pris dans des conflits parentaux, quand ces conflits vont jusqu'à la violence et où l'enfant est témoin ou entend de la violence d'un parent sur l'autre. Il est clair que nous entrons là dans une situation que l'on peut qualifier de maltraitance à l'égard de l'enfant. Rappelons-nous toujours que l'enfant a besoin de stabilité, d'attachement, d'amour, mais également de respect, respect de

l'autre, respect de soi. Dans ces situations de conflits gravissimes, ces éléments ne sont plus respectés et l'enfant est en situation de maltraitance, ce qui demande alors la présence ou l'interpellation d'un tiers socio-psychologique, pédopsychiatre, voire même judiciaire. Par exemple, un juge de la jeunesse qui doit servir d'autorité faitière pour tenter de faire respecter l'enfant dans ce qu'il vit."(\*)

## Plus de communication

Référent maltraitance ONE service SOS enfant Province de Namur, Etienne de Maere détaille les points de rupture. "Une séparation conflictuelle est une séparation où toute forme de communication est interrompue. Dès lors, les enfants se retrouvent avec des parents qui sont censés les éduquer en équipe et qui ne savent plus communiquer. Du coup, on retrouve des enfants qui

servent en quelque sorte de facteur et font passer des messages de l'un à l'autre, au risque parfois même d'amplifier le conflit ou de se retrouver peut-être pris dans des conflits de loyauté. Dans ce type de séparation, remettre de la communication est indispensable. Il y a différentes façons. Soit on fait appel à des ressources familiales, à un tiers neutre pas trop engagé dans le conflit, soit on fait appel à un médiateur ou à un professionnel de la communication qui aidera à remettre ce minimum de communication, dans l'intérêt de l'enfant, pour que les parents puissent exercer ensemble leur autorité parentale."(\*) Une fois de plus, le dialogue s'avère la clef des échanges, voire des combats interpersonnels.

✉ Angélique TASIAUX

(\*) Airdefamille.be - Séparés toujours parents



Comment se construire sans avoir confiance dans son entourage?

## Arc-en-Ciel mobilise ses troupes

La 67<sup>e</sup> campagne de collecte de vivres non périssables aura lieu les 13 et 14 mars. Cette collecte au profit d'associations d'enfants permet d'économiser les coûts de nourriture et de financer d'autres activités liées au bien-être des jeunes. L'an dernier, seulement 20% des vivres avaient été rassemblés. Alors cette année, Arc-en-Ciel veut voir

plus grand et espère réunir 60% de l'ensemble obtenu en 2019. A l'époque, la collecte de plus de 112.000 kilos de vivres avait permis de soutenir les activités de 197 associations et les loisirs de 15.000 enfants. Pour y participer, de nombreuses possibilités existent: relais assurés par les écoles, des magasins participants, les mouvements de jeunesse, mais aussi un

ramassage de sacs prévu localement et annoncé dans les boîtes aux lettres. Pas moins de 16 locales régionales sont réparties sur l'ensemble du territoire wallon et bruxellois.

Infos: [www.arc-en-ciel.be](http://www.arc-en-ciel.be)

✉ A. T.

## DIRECTOIRE POUR LA CATÉCHÈSE

## Du nouveau pour la catéchèse ?

Branle-bas de combat au Vicariat 'Annoncer l'Évangile' en cette fin janvier. Les trois Services (Catéchuménat, Catéchèse et Liturgie et sacrements) sont réunis au grand complet, en visio-conférence bien entendu, pour se pencher sur un document romain récent: le nouveau *Directoire pour la catéchèse* (2020).

Ce texte entend donner de nouvelles impulsions pour l'annonce de la foi. Nous avons demandé à Henri Derroitte, un Liégeois professeur à l'UCL, spécialiste de ces questions, de nous présenter le document, d'en pointer les idées fortes et de le situer par rapport au projet catéchétique diocésain "Pour une catéchèse renouvelée".

En fait, ce Directoire ne nous surprend pas dans la mesure où il épouse les grandes options qui marquent le pontificat du pape François et dont il avait donné un puissant avant-goût dans le texte-programme *La joie de l'Évangile* (2013). Pointons quelques insistances interpellantes. L'accent le plus fort est sans doute de situer résolument la catéchèse dans la perspective de l'annonce de la foi, tournée vers l'évangélisation: "Il est important qu'à travers la catéchèse, chaque personne découvre que cela vaut la peine de croire" (n°57). D'où la centralité du "kérygme" comme annonce de l'amour indéfectible de Dieu et de la présence du Christ à nos côtés à chaque instant. "Au centre de chaque processus de catéchèse se trouve la rencontre vivante avec le Christ" (n°75).

## Famille et migrations

Autres instances significatives: le rôle de la famille comme l'objet, le lieu et le sujet premier de la catéchèse, la place désignée de la personne handicapée "en agissant en faveur d'une culture d'inclusion contre la logique de la mise à l'écart" (n° 271), une attention très nouvelle aux migrants "afin que les angoisses et les espérances de ceux qui se mettent en chemin soient illuminés par la foi" (n°274), une ouverture aux problématiques environnementales.

Enfin l'équipe du Vicariat a été touchée par la présentation faite du catéchiste: il est "témoin de la foi", "enseignant et mystagogue", "accompagnateur et éducateur": "Le catéchiste est expert dans l'art de l'accompagnement" (n°113). Retenons, pour clôturer, cette belle déclaration: "Le témoignage de la vie est nécessaire à la crédibilité de la mission. En reconnaissant sa propre fragilité face à la miséricorde de Dieu, le catéchiste ne cesse d'être le signe de l'espérance pour ses frères". Tout un programme!

✉ Olivier WINDELS, vicaire épiscopal.



Fête de la catéchèse, le 15 juin 2012.

## VAL-DIEU, UN PARCOURS DE VIE

## Le catéchuménat en sortie...



Abbaye de Val-Dieu

tionnelle récollection annuelle; de ce fait, c'est au Val-Dieu qu'il avait donné rendez-vous aux catéchumènes, notamment ceux appelés à l'Appel décisif, pour un temps original mais dense: une démarche éminemment spirituelle, vécue en duo de poste en poste, avec en prime une rencontre avec notre évêque!

Derrière l'Abbaye, en effet, se cache un vaste parc du XIX<sup>e</sup> siècle, dans lequel un parcours de vie a été installé; celui-ci a servi de base à notre animation. Un accueil chaleureux de la communauté, un cadre recueilli, une animation en plein air, respectant les consignes en vigueur, nous ont permis de vivre une animation ressourçante avec les catéchumènes. Soyez créatifs! Vivez des activités en plein air! On n'a de cesse de nous répéter cette ritournelle, depuis quelques mois. Dans notre diocèse, divers sites sont à découvrir et à investir en ce

temps de confinement. Pensons au sanctuaire de Banneux, le petit Lourdes à Bassenge, le sanctuaire de Moresnet, et parmi bien d'autres, l'abbaye du Val-Dieu où le parcours de vie est toujours en place et libre d'accès...

Quant au Service diocésain de la catéchèse, il prépare une série d'activités à vivre ainsi dans des lieux porteurs comme le site du Val-Dieu, celui de Banneux, la collégiale de Huy, la cathédrale de Liège et bien d'autres. Des activités à vivre en famille ou en petit groupe caté. Des chasses au trésor pour des chercheurs de Dieu. Cette future collection "En famille, à la découverte..." sera mise à votre disposition dès le printemps. Pour plus d'informations, scrutez, ou mieux encore, inscrivez-vous sur notre site [www.annoncerlevangile.be](http://www.annoncerlevangile.be).

✉ Martine LEWIS

## Quoi de neuf?

## VISITEURS DES MALADES

## Reprise des activités

Le Vicariat de la Santé du diocèse de Liège informe que, petit à petit, les visiteurs des malades peuvent reprendre leurs engagements dans les maisons de repos! Si vous êtes visiteur de malades ou si vous êtes intéressé de rejoindre une équipe, inscrivez-vous à la newsletter des visiteurs pour rester au courant, lire les expériences d'autres équipes et trouver des idées inspirantes pour les activités dans les maisons de repos!

Inscription par mail à [isabelle.vanceulebroeck@evechedeliege.be](mailto:isabelle.vanceulebroeck@evechedeliege.be) ou par téléphone au 04/220.53.83.

## COLLECTES PRESCRITES

## Carême de partage

Les collectes du Carême de partage dans les églises sont planifiées le 4<sup>e</sup> dimanche de Carême (13-14 mars) et le dimanche des Rameaux (27-28 mars). Cette année, Entraide et Fraternité souhaite soutenir la République démocratique du Congo et son agriculture, qui a un grand besoin d'aide extérieure pour se développer. Grâce à la reconnaissance d'Entraide et Fraternité comme ONG par l'État belge, pour 1 € que vous donnerez, les projets soutenus recevront 4 € supplémentaires. En ce 60<sup>e</sup> anniversaire, Entraide et Fraternité lance aussi une campagne pour l'annulation de la dette des pays du Sud. Cette dette est lourde et injuste parce qu'elle appauvrit les populations.

## 19 MARS

## Marche de saint Joseph

La Marche de saint Joseph, saint patron de la Belgique, appelée également "Marche des hommes", aura lieu le vendredi 19 mars 2021 par petits groupes de quatre personnes autour de 15 abbayes et haut-lieux. Merci de vous équiper de chaussures de randonnée et des vêtements adaptés à la météo.

Information et inscription sur le site [marche-de-saint-joseph.be](http://marche-de-saint-joseph.be) ou par email à [info@marche-de-saint-joseph.be](mailto:info@marche-de-saint-joseph.be).

## 20 MARS

## Marche des mères

Le jeudi 20 mars, la Communauté de l'Emmanuel et des mères de familles organisent leur "Marche des mères" annuelle. Elle aussi se fera en petits groupes de quatre mamans et par région! Un carnet de route guidera la journée et nourrira les partages et la foi. Merci de vous équiper de chaussures de randonnée et des vêtements adaptés à la météo.

Infos et inscription via le site [www.marchedesmeres.be](http://www.marchedesmeres.be) ou par mail à [mdm.belgique@gmail.com](mailto:mdm.belgique@gmail.com).

# "Qu'est-ce que je dois leur dire ?"



Luc AERENS

Diacre,  
Comédien et pédagogue



C'était lors d'une de ces rencontres magnifiques, toute simple et comme toujours très profonde entre le pape François et des jeunes. L'un d'eux, raconte le professeur Henri Derroitte de l'UCL, est croyant, aimant le Christ et l'Eglise. Mais il est comme tous les jeunes entouré d'une majorité d'autres jeunes qui sont athées. Alors il demande au pape: "Qu'est-ce que je dois leur dire pour qu'ils croient dans le Christ?" Et François a cette réponse qui peut en surprendre plus d'un, de la même manière que ce jeune qui ne s'attendait pas du tout à la réponse du pape: "La dernière

chose à faire est de leur dire quelque chose. La vie du chrétien, c'est de témoigner en vivant dans le style de l'Evangile. Ils pourront nous poser des questions, nous pourrions dialoguer. L'essentiel est la fidélité et non la réussite" (cité dans le journal *Dimanche* du 9 août 2020).

## Perfection, image de l'Evangile

Entendant cette réponse du pape, chaque parent chrétien, chaque catéchiste ou autre responsable de la transmission de l'Evangile pourrait aussitôt croire qu'il doit essayer de fournir de lui une image la plus proche possible

de la perfection pour être conforme à l'Evangile et au Christ. Fatale erreur! Double erreur même. Il ne s'agit ni de donner une image, ni encore moins de leurrer autrui en offrant un semblant de perfection. Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui parleraient de "super héros". Ce n'est pas du tout "le style de l'Evangile".

Cela n'a, en effet, rien à voir avec l'Evangile et la vie des disciples du Christ.

Les récits nous offrent au contraire le témoignage des disciples qui, comme chaque personne humaine, vivent un parcours fait d'ombre et de lumière. Simon-Pierre, par exemple, renie Jésus par peur d'être arrêté (Lc 22,54-62), Judas est présenté comme cupide et traître (Lc 22,3-6), Jean et Jacques insistent pour exterminer les habitants du village de Samarie qui n'ont pas voulu les accueillir (Lc 9,51-56), et la mère de ceux-ci insiste lourdement pour que ses fils bénéficient d'un privilège dans le Royaume de Dieu (Mt 20,20-21). Il y a encore bien d'autres exemples qui pourraient être cités, sans parler des nombreux cas des premiers chrétiens évoqués dans les Actes des Apôtres.

Paul, dans ses lettres, se désigne comme avorton et comme indigne d'être appelé apôtre parce qu'il a été persécuteur (1 Co 15,8-9) et il rappelle avec emphase qu'aucun être humain ne peut se prétendre parfait. (Rm 3,9-20)

Non assurément, les Ecritures ne présentent pas les disciples de Jésus,

comme des témoins irréprochables. C'est Blaise Pascal qui affirmait: "Qui veut faire l'ange fait la bête."

## Cheminer et être vrai

A l'inverse de se donner une apparence de réussite morale et d'être totalement vertueux, les éducateurs (aussi au plan religieux) ont à témoigner que la vie humaine est un cheminement, une route sur laquelle on avance, on recule et sur laquelle on tombe aussi. Le témoignage chrétien consiste à être et à dire vrai, si quelqu'un nous interroge. Il consiste à savoir et à partager que le Seigneur est toujours à nos côtés sur nos routes, quelles qu'elles soient, toujours présent pour nous relever. L'amour de Dieu est toujours plus grand que nos pires péchés. "Où le péché abonde, la grâce surabonde" a magnifiquement et justement exprimé Paul (Rm 5,20). Vivre cela en vérité et éventuellement pouvoir l'exprimer, voilà assurément la meilleure Bonne Nouvelle qui soit. Pouvoir reconnaître ses torts devant son groupe (sans les faire peser sur les autres) quand on est un responsable assure le respect et ne détruit pas l'autorité, bien au contraire, cela l'engendre. C'est d'ailleurs un acte éducatif important car il montre (sans qu'on doive ajouter des paroles moralisantes) ce qu'est le comportement d'un adulte vrai, responsable, qui désire vraiment se relever et progresser.

## SERVICE D'ENTRAIDE

donorinfo  
donner... mais à qui? .be

Cet homme de quarante-cinq ans, pensionné de la SNCB, souffre d'une maladie mentale et d'une addiction aux médicaments. Et, malheureusement, son couple n'a pas résisté aux difficultés. Il a été placé sous administration de biens pendant cinq ans afin d'assainir sa situation financière, et son dossier, géré maintenant par un médiateur, a mis du temps à parvenir à ce dernier. Donc, depuis mi-février, ce monsieur n'a plus perçu son budget hebdomadaire. Il nous demande une aide afin de recharger son compte à budget et de faire quelques courses alimentaires pour lui et sa fille qu'il accueille un week-end sur deux. (Appel 10 A)

Ce sexagénaire, sans domicile fixe depuis plusieurs années, a toujours vécu dans la précarité. Jamais marié et sans enfant, il n'a donc aucun point de repère. Il a une sœur qui est internée en hôpital psychiatrique. Lui-

même est psychologiquement fragile, mais il ne supporte pas une prise en charge en centre d'accueil. Par le passé, il a subi des violences physiques de la part d'autres SDF. Il préfère se rendre dans des monastères et y passer quelques mois en échange de travaux de manutention. Cet homme a par ailleurs quelques problèmes de santé mais ne peut se faire soigner car il n'est plus en règle de mutuelle depuis plus de deux ans. Il demande notre intervention pour régulariser sa situation. (Appel 10 B)

## Déduction fiscale à partir de 40 euros annuels

Pour les dons relatifs aux appels, utilisez le compte: **BE05 1950 1451 1175** - BIC: CREGBEBB du Service d'Entraide Quart-monde, Rue de Bertaimont 22, 7000 Mons, tél: 065/22.18.45.

Retrouvez tous les appels du Service d'entraide sur [cathobel.be](http://cathobel.be) ([www.cathobel.be/eglise-en-belgique/service-entraide-14-monde](http://www.cathobel.be/eglise-en-belgique/service-entraide-14-monde))

## INTENTIONS DE MESSE

Des prêtres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine nous demandent fréquemment des intentions de messe, (7 euros) pour pouvoir œuvrer auprès de leurs paroissiens. A verser sur le compte: **BE41 1950 1212 8110 BIC: CREGBEBB**, du Service d'Entraide tiers-monde avec mention "Projets Pastoraux". Pas d'exonération fiscale.

PHILIPPE DE CHIMAY

# Le prince et son château

Certains le sont par choix et d'autres par devoir. Philippe de Chimay, descendant d'une illustre lignée dont certains membres se sont particulièrement distingués dans l'histoire, était le successeur désigné pour reprendre son château éponyme dont les très belles lignes architecturales s'intègrent parfaitement dans la cité dont il est le prince... sans pouvoir.

Voilà des années que le prince de Chimay et son épouse Françoise ont entrepris la rénovation en profondeur du château et du parc pour en faire une attraction touristique et culturelle incontournable, dont le rayonnement profite à toute la région. Une nouvelle façon d'être châtelain bien loin des images d'Epinal véhiculées par une certaine littérature... "On ne choisit pas dans sa vie le milieu dans lequel on naît et il faut ensuite l'assumer", commente le prince. "Un château se gère comme une entreprise et dans mon cas, elle est constituée d'une quinzaine de personnes Non seulement il faut l'entretenir mais il faut le faire vivre." Pour cela, il y a bien entendu la visite de l'intérieur du château et de son parc mais aussi toute une série de concerts. Il y a également le magasin et le restaurant. Mais en ces temps de pandémie, la plupart de ces activités sont à l'arrêt. "D'autant plus que je tiens à préserver la santé de ma maman, la princesse Elisabeth, aujourd'hui âgée de 94 ans", précise Philippe de Chimay. Néanmoins pour les rares visiteurs qui se présentent à la cour du château, une salle de cinéma a été aménagée où ils peuvent assister à un remarquable documentaire qui a été réalisé sur le domaine avec la complicité de Stéphane Bern. "Et si la pandémie se prolonge, il y a aussi le mini-golf et la grande terrasse pour se relaxer", ajoute le maître des lieux. Il existe en outre deux escape-room. Mais le château fermé n'empêche pas le Prince et la Princesse de s'impliquer dans la vie sociale en ce temps de confinement. Ainsi avec la complicité du chef Vincent Cardinal, ont-ils servi de nombreux plats pour le personnel de l'hôpital de Chimay. Ils ont en outre permis aux élèves de l'école forestière de s'occuper des frênes malades dans le parc tout en assurant de nouvelles plantations

## De Florence au canal du Midi

L'histoire de la famille Caraman-Chimay mériterait qu'on lui consacre de nombreux livres mais il n'en demeure pas moins qu'aux lointaines origines florentines sont venues se greffer une présence de plusieurs siècles en France dans laquelle l'un de ses membres a laissé pour de longs siècles encore un incroyable ouvrage de génie civil: le canal du Midi. Pierre-Paul Riquet à la demande de Louis XIV va percer cette voie d'eau qui va relier l'océan Atlantique à la Méditerranée. Le chantier durera à peine quinze ans sous le contrôle de Colbert. Certes madame Tallien, née Thérésia Cabarrus eut une vie mouvementée durant la Révolution française. Grâce à ses relations et à son premier mari, le sieur Tallien, celle-ci sauva bon nombre de personnes de la guillotine, mais c'est surtout sa rencontre avec François-Joseph Riquet, comte de Caraman et héritier de la Maison des Princes de Chimay, qui permettra au château de connaître une nouvelle jeunesse. C'est elle qui y fit aménager le premier théâtre à l'extérieur au-

quel succédera ensuite celui que nous pouvons admirer aujourd'hui au cœur du château, un exemple unique en Belgique.

En ce qui concerne les relations avec les moines-trappistes tout proches, et en particulier avec Dom Damien Debaisieux qui en est le père-abbé, elles sont excellentes. "C'est Joseph II de Caraman-Chimay, dont la présence fut si bénéfique pour le développement de Chimay et de sa région, qui leur a donné les terrains à Scourmont où ils ont pu ériger une nouvelle trappe et faire venir des moines de l'abbaye flamande de Westvleteren", précise Philippe de Chimay. "Inutile de vous rappeler, au-delà de sa dimension spirituelle, l'importance économique du lieu avec sa bière connue dans le monde entier et sa fromagerie. Tout cela alimente également une fondation qui soutient de nombreuses œuvres dans la région. Notre famille est profondément catholique même si du côté de ma mère on retrouve des descendants de Huguenots."

## Un château souvent détruit

S'il resplendit aujourd'hui, le château de Chimay a pourtant subi pas mal de destructions dans son histoire. "En effet, aux confins des Pays-Bas

espagnols puis autrichiens et du royaume de France, nous étions le passage quasi obligé de troupes militaires et le château autrefois fortifié fut détruit à plusieurs reprises", confirme le prince. En revanche, les flammes qui le ravagèrent en 1935 furent purement accidentelles. "C'est grâce à la solidarité de toute la population accourue à la vue du sinistre, qu'une grande partie du mobilier et surtout les archives qui seront ensuite reclassées par ma mère, ont pu être sauvées. Depuis douze ans, avec l'aide précieuse des moyens et du goût de mon épouse Françoise, l'intérieur a été entièrement restauré; suivant ainsi l'adage qui veut que ce sont souvent les femmes qui ont sauvé Chimay."

## Cap sur la musique et la gastronomie

Tous les grands musiciens ont joué à Chimay et nul doute que la famille princière attend avec impatience de les accueillir à nouveau dans son théâtre (dont l'architecture s'inspire de celui de Fontainebleau), avec un programme tout aussi prestigieux que celui des années précédentes. Mais au plaisir des yeux et des oreilles, s'ajoutera bientôt celui des papilles gustatives puisque le chef Vincent Cardinal, du Prieuré Saint-Géry (une étoile au Michelin), arrivé en fin de bail, s'apprête à reprendre les fourneaux du restaurant attaché à la demeure. "Bref, conclut le Prince, l'avenir s'annonce sous de bien heureux auspices quand nous aurons vaincu ce vilain virus." Gageons que Philippe de Chimay n'est pas le seul à l'espérer.

✍ Hervé GÉRARD

## Histoire express

- **Fin IX<sup>e</sup> siècle:** Construction du premier château
- **X<sup>e</sup> siècle:** construction d'une collégiale dans l'enceinte dont on a retrouvé les fondations. Au cours des siècles, le château est habité par les "Chimay", les Soissons, les Hainaut, les Blois-Chatillon, les Croÿ, les Arenberg, les Hénin-Liétard
- **En 1804,** les Riquet de Caraman héritent du château
- **1935:** Incendie du château restauré dans son état actuel
- **Aujourd'hui,** le château est la propriété du prince Philippe de Chimay.

Château de Chimay - Tél.  
060/214.531  
[www.chateaudechimay.be](http://www.chateaudechimay.be)

Malgré le covid, le prince de Chimay envisage l'avenir sous d'heureux auspices.

# Penser le passé colonial belge

Près de soixante ans après les indépendances et presque autant d'années d'amnésie collective, la Belgique a finalement décidé de se lancer dans une réflexion autour de son passé colonial. La publication d'un premier rapport d'expert qui orientera le travail des parlementaires est attendu dans les prochaines semaines.

Cet été, le Parlement fédéral actait la création d'une Commission Parlementaire Spéciale pour examiner le passé colonial belge en Afrique Centrale. Cette dernière est en charge d'analyser les impacts politiques, sociaux et économiques de la colonisation d'une part, de réfléchir à la production du savoir autour de cette période et à la manière de l'enseigner, d'autre part. La Commission servira également à (re) penser plus globalement la lecture que nous faisons de cette période spécifique de l'Histoire ainsi que les représentations qui en découlent et continuent de façonner notre présent.

## De l'amnésie collective au débat parlementaire

C'est la première fois que la Belgique décide de faire un examen approfondi de ses responsabilités vis-à-vis des trois pays de la région (RD Congo, Burundi, Rwanda), de l'entièreté de la période coloniale (c'est-à-dire de l'Etat Indépendant du Congo sous le règne de Léopold II, jusqu'aux indépendances au début des années 1960) et qu'elle s'attelle à faire un lien entre cette période et les conséquences de celle-ci dans la société belge actuelle.

Il aura fallu attendre cette année si particulière que fut 2020 pour qu'un tournant décisif soit pris autour de cette épineuse question. Les violences policières qui ont conduit à la mort de Georges Floyd aux Etats-Unis et la vague de manifestations antiracistes "Black Lives Matter" qui s'en est suivie, peuvent être considérées comme des événements catalyseurs. Couplés au travail de longue haleine entrepris par des organisations de la société civile depuis plusieurs années, ces événements ont directement contribué à visibiliser la question coloniale sur la place publique.

Cette accélération est d'autant plus appréciable qu'il régnait jusqu'à présent une sorte d'amnésie collective sur le sujet. Car le constat est frappant: près de 60 ans après l'accession aux indépendances, aucun débat national d'ampleur n'a eu lieu au sein des institutions.

Malgré les critiques qui lui ont été adressées, la création de cette Commission doit ainsi être saluée. Elle va permettre

d'ouvrir le débat, d'entamer un travail de réflexion et plus globalement d'élaborer des propositions concrètes pour répondre des responsabilités vis-à-vis de ce passé. L'ampleur de la tâche est immense. Les attentes suscitées sont nombreuses et bien souvent inconciliables. Car on le voit, la question coloniale refait régulièrement surface (les déboulonnages de statues de Léopold II l'ont illustré récemment, tout comme les controverses liées à la rénovation du Musée de Tervuren) et suscite systématiquement de vifs remous. Ce sera un véritable défi pour la Commission de parvenir à un consensus autour de ses propositions.

## "Ce passé qui ne passe pas"

La période coloniale et ses conséquences (consciemment identifiées comme telles ou non) continuent de diviser. Des pans entiers de la société belge s'affrontent sur ces questions, chacun étant persuadé de détenir la vérité sur la lecture et le sens conféré à cette période et voulant imposer sa propre lecture de l'Histoire. A cela s'ajoutent également de profondes résistances quant à l'ouverture de ce débat, allant parfois jusqu'à une remise en cause de la nécessité même et de la pertinence de celui-ci.

Et pour cause, la question de la colonisation suscite encore bien souvent un profond malaise. Pourtant, il convient à tout prix d'éviter les processus de culpabilisation collective. Le travail d'examen du passé, devrait plutôt permettre de poser les termes du débat en identifiant des responsabilités historiques et en interrogeant les conséquences de celles-ci de sorte à tirer des leçons du passé et à construire l'avenir.

Car la période coloniale continue en 2020 d'influencer nos représentations à l'égard des personnes afro-descendantes par exemple, ou encore dans les relations économiques et diplomatiques qu'entretiennent la Belgique, la RD Congo, le Burundi et le Rwanda.

Sans revenir sur des aspects purement historiques, il semble pertinent de remettre en perspective le système colonial qui, pour rappel, se fonde sur le mythe de la mission civilisatrice de la Belgique supposément venue délivrer les peuples de la région des Grands Lacs

des ténèbres. La propagande coloniale entretient à l'époque ce mythe pour justifier la présence belge dans la région auprès de la population restée en métropole. Or aujourd'hui, de nombreuses recherches ont montré les impacts de cette propagande sur nos représentations contemporaines. L'idéologie raciste a permis, pendant des décennies de justifier la colonisation, et continue d'alimenter un imaginaire collectif.

## Fausses polémiques

Au-delà du récit colonial, la manière d'envisager ce système a nécessairement évolué au fil des décennies. La colonisation n'est plus perçue de la même manière aujourd'hui que dans les années 1900 ou 1950. La recherche et les débats ont avancé. Et pourtant, trop souvent encore, les échanges sur la colonisation sont ramenés à de fausses polémiques: l'apport positif de la colonisation aux populations colonisées et la volonté de minimiser les faits, de les nier ou de banaliser la violence en assimilant les crimes coloniaux à des dérapages, des abus, ou encore en remettant tout bonnement en cause la véracité de certains d'entre eux.

Si la colonisation est aujourd'hui considérée et reconnue, rétrospectivement, comme un système de domination en vue de l'exploitation économique et politique d'un peuple assujéti à la puissance coloniale et privé de ses droits fondamentaux, cette lecture n'est pas acceptée par tous. Et c'est là que se situe l'enjeu. Il est difficile par exemple pour d'anciens coloniaux (mais aussi plus largement pour d'autres protagonistes de l'époque) de voir une partie de leur vie, remise en cause. Et pourtant. La colonisation ne peut être considérée autrement. Ni les peuples congolais, burundais ou encore rwandais, ni leurs autorités respectives n'ont un jour consenti à la présence étrangère belge sur leur territoire et aux conditions de vie qui leur étaient imposées.

La recherche de la vérité historique et donc de la production du savoir sur cette période est, on le comprend bien ici, un enjeu de taille. Et c'est sur base de cette connaissance académique fouillée, argumentée et documentée avec rigueur que doivent reposer les débats.

© Cathobel



La question coloniale refait régulièrement surface

## "Digérer le passé pour déverrouiller l'avenir"

Cette formule, empruntée à V. Rosoux, nous éclaire sur la portée du travail à conduire. Car malgré les considérations exposées, une question demeure: pourquoi revenir plus de 60 ans après sur l'épisode colonial belge en Afrique Centrale? Quel sens cela a-t-il? Quels objectifs cela sert-il? Si l'on ne peut pas changer le passé, on peut poser des actes qui permettent de mieux construire le futur.

L'examen du passé sert plusieurs objectifs dont le premier, qui prime sur tous les autres, est de pouvoir rendre justice aux populations qui ont souffert des affres de la colonisation. Ce travail permet de restaurer dans leur dignité

# en Afrique Centrale



surface et suscite systématiquement de vifs remous.

Au-delà de ces considérations enfin, un travail autour de la "mémoire" de ce passé colonial est une clé importante sur le chemin de la réconciliation des peuples.

## L'actualité brûlante du passé

Le "passé ne passe pas" comme le consacre la célèbre formule. Le temps seul, ne peut apaiser et faire la lumière sur ce passé conflictuel; un travail de mise en réflexion est nécessaire. Il en va de la responsabilité de l'Etat, et c'est là que la Commission aura un rôle crucial à jouer. De la reconnaissance d'une responsabilité morale à la responsabilité pénale, des réparations symboliques aux réparations financières, de l'édiction d'une loi mémorielle à la mise en place de politiques publiques visant à corriger certaines inégalités dans la société, les possibilités sont multiples et des choix devront être posés.

Une chose est toutefois certaine: ce débat historique doit mobiliser l'ensemble des parties prenantes de la société. Seul un débat inclusif et transparent pourra permettre de rencontrer les attentes des citoyens. Au-delà du travail strictement parlementaire, qui peut (et doit) donner une impulsion et une visibilité au passé, c'est la société tout entière qui doit interroger ses représentations vis-à-vis des enjeux coloniaux. "Décoloniser les esprits": l'enjeu est ici sociétal et même systémique.

Paradoxalement, notre passé revêt une actualité brûlante! Car le travail autour du passé, s'il est conduit sérieusement et collectivement, sert avant tout à aller à la rencontre de l'autre, et à le sortir de son altérité. C'est finalement du vivre ensemble en Belgique dont il est question ici.

✉ Clara DEBEVE, Justice et Paix

***Le temps seul, ne peut apaiser et faire la lumière sur ce passé conflictuel; un travail de mise en réflexion est nécessaire.***

et leur humanité les personnes qui ont subi des préjudices et des humiliations – ainsi que leurs descendant·e·s.

Ce travail sert également l'amélioration des relations entre les parties. Il s'agit ici, comme souligné dans un rapport de la FUCID, de "transformer en profondeur les rapports de pouvoir historiquement construits".

Il est essentiel que les parties prenantes soient dans les dispositions pour reconnaître leur responsabilité. Il s'agira de passer d'un sentiment de culpabilité individuelle à l'endossement d'une responsabilité collective. La responsabilité se situe au niveau moral et/ou judiciaire. La reconnaissance d'une responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, ouvre la voie à des possibles réparations (symboliques ou matérielles).

## Conflit mémoriel : quand l'identité des groupes est remise en cause

Si le débat autour du passé colonial est si sensible, c'est qu'il touche directement à l'identité des protagonistes et des groupes auxquels ils appartiennent. Car c'est inévitable, le passé est une source d'identification de soi par rapport à l'autre.

Dans le cadre de la colonisation, on peut schématiquement identifier deux groupes principaux: les anciens coloniaux et les peuples des pays colonisés. Alors que les premiers défendent l'idée d'une colonisation positive et libératrice, au service des peuples d'Afrique centrale, les seconds dénoncent nécessairement l'arbitraire, la violence et les cruautés.

### De "héros" à "bourreau"

Nous sommes depuis quelques années face à une évolution internationale du cadre de référence et de perception du système colonial et cela impacte directement l'identité même de ces groupes sociaux. Pour les premiers, cette remise en cause est difficile à accepter, voire à comprendre. Elle les fait passer de "héros" (le sauveur), à celui de "bourreau" (l'exploiteur). Pour les seconds, l'évolution du cadre de référence et les avancées de la recherche quant aux crimes commis durant la période coloniale, rendent d'autant plus incompréhensible la lenteur des débats et la remise en cause de la nécessité de conduire ceux-ci. Un sentiment d'injustice et de mépris de leur histoire se fait sentir.

On comprend donc bien que ces groupes ont des rôles, mais aussi des représentations et des lectures différentes du passé colonial. Elles sont contradictoires car les intérêts respectifs de chacun des groupes sont opposés. On est dans ce qu'on peut appeler "un conflit mémoriel".

Seule une mise en débat autour de la lecture de ce passé pourra permettre une appropriation consensuelle et apaisée de celui-ci par l'ensemble de la société belge. (C.D.)



Quand deux visions du passé se font face, on est dans un conflit mémoriel.



NOUS VOULONS LA PAIX.

Les armes apportent la mort. Nous voulons la paix. Nous aimons notre Église catholique de Barsaloi (Kenya).

### Priez pour l'Afrique

Kibeho, au Rwanda, est un important lieu de pèlerinage et un symbole de la réconciliation. Priez pour l'Église africaine et allumez ce cierge à côté de cette statue en bois de Notre-Dame de Kibeho (« Nyina wa Jambo » ou « Je suis la Mère du Verbe »).

€ 15,00



€ 20,00

### Chapelet de Pâques

Avec ce chapelet spécial, vous parcourez en prière les 15 stations du chemin de croix.



€ 8,00

### Afrique colorée

Comment donner un peu de baume au cœur aux gens de la plus belle des manières ? En envoyant vos vœux sur ces cartes aux illustrations colorées de la République centrafricaine.

€ 20,00

### Cierges du triduum de Pâques avec deux livrets de Via Crucis

Ces deux livrets montrent un chemin de croix de Bradi Barth, un avec une prière pour chaque station et un avec des images fortes en noir et blanc sans texte, une invitation à la méditation. Vivez intensément le triduum de Pâques avec un cierge pour le Jeudi Saint (lavage de pieds), pour le Vendredi Saint (chemin de croix) et pour Pâques (résurrection).



€ 8,00

### Cierge pascal

Un beau cierge pascal pour votre « chapelle domestique » : la croix de la Résurrection avec les lettres grecques alpha (début) et oméga (fin).



Visitez notre boutique en ligne pour ces cadeaux spéciaux et d'autres encore : [www.egliseendetresse.be](http://www.egliseendetresse.be)



Veillez compléter le tableau avec les cadeaux ainsi que vos coordonnées et renvoyer ce bulletin à : Aide à l'Église en Détresse a.s.b.l., Abdij van Park 5, B-3001 Leuven. Vous pouvez également commander les cadeaux souhaités via +32 (0)16 39 50 50, [info@egliseendetresse.be](mailto:info@egliseendetresse.be) ou [www.egliseendetresse.be](http://www.egliseendetresse.be).

BULLETIN-RÉPONSE

Cadeaux	Don/ exemplaire	Nombre	Total
Statue Notre-Dame de Kibeho (bois, 24 cm x 6 cm) avec cierge Afrique (10 cm x 6 cm)	€ 15,00		
Cartes de vœux africaines (série de 5 cartes doubles avec enveloppes)	€ 8,00		
Chapelet de Pâques	€ 20,00		
Cierges du triduum de Pâques avec 2 livrets de Via Crucis	€ 8,00		
Cierge pascal (20 cm x 6 cm)	€ 20,00		
Total général			

Les frais d'envoi (en fonction du poids) ne sont pas inclus ! La note de frais est jointe à l'envoi. Veuillez payer dans les 30 jours calendrier. Pas d'attestation fiscale pour ces cadeaux. Disponible jusqu'à épuisement du stock.

VEUILLEZ COMPLÉTER EN MAJUSCULES :

CERCLE: H / F

NOM ET PRÉNOM : .....

RUE ET NUMÉRO : .....

CODE POSTAL ET COMMUNE : .....

TÉLÉPHONE : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADI-2021 P02

Conformément au règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous vous communiquons que vos données de contact sont enregistrées dans une base de données des personnes intéressées par la mission d'Aide à l'Église en Détresse asbl. Le détenteur de la base de données est l'Aide à l'Église en Détresse asbl, établie à Abdij van Park 5, B-3001 Leuven, tél. +32(0)16/39 50 50 ou [info@egliseendetresse.be](mailto:info@egliseendetresse.be). Les données enregistrées nous permettent de vous informer à propos de nos objectifs pastoraux et caritatifs. Vous pouvez toujours révoquer votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel. En tenant compte des articles 13 à 21 inclus du Règlement précité, vous avez le droit à l'information et à l'accès à vos données, le droit à la consultation, le droit à la correction, le droit de demander que vos données à caractère personnel soient effacées, le droit à la limitation du traitement, le droit à la portabilité de vos données. Vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de la Commission de la protection de la vie privée si vous estimez que vos données à caractère personnel ne sont pas traitées conformément aux dispositions législatives pertinentes.

#### Aide à l'Église en Détresse

Abdij van Park 5 - 3001 Leuven

+32 (0)16 39 50 50

[info@egliseendetresse.be](mailto:info@egliseendetresse.be) - [www.egliseendetresse.be](http://www.egliseendetresse.be)

IBAN: BE25 1960 0933 4182 et BIC: CREGBEBB



## Première lecture

(Livre de l'Exode 20, 1-17)

En ces jours-là, sur le Sinaï, Dieu prononça toutes les paroles que voici: "Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage. Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi. Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte. Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux: chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération; mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur montre ma fidélité jusqu'à la millième génération. Tu n'invoqueras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque en vain son nom.

Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage; mais le septième jour est le jour du repos, sabbat en l'honneur du Seigneur ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'immigré qui est dans ta ville. Car en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié.

Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu. Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne: rien de ce qui lui appartient."

## Deuxième lecture

(Paul apôtre aux Corinthiens 1, 22-25)

Frères, alors que les Juifs réclament des signes miraculeux, et que les Grecs recherchent une sagesse, nous, nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les nations païennes. Mais pour ceux que Dieu appelle, qu'ils soient juifs ou grecs, ce Messie, ce Christ, est puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes.



ÉVANGILE  
Année B

Le Christ chassant les marchands du Temple - Giotto (1267-1337)

Jean 2, 13-25 3<sup>e</sup> DIMANCHE DE CARÊME

Comme la Pâque juive était proche, Jésus monta à Jérusalem. Dans le Temple, il trouva installés les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, ainsi que les brebis et les bœufs; il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs comptoirs, et dit aux marchands de colombes: "Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce." Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit: *L'amour de ta maison fera mon tourment*. Des Juifs l'interpellèrent: "Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi?" Jésus leur répondit: "Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai." Les Juifs lui répliquèrent:

"Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce sanctuaire, et toi, en trois jours tu le relèverais!" Mais lui parlait du sanctuaire de son corps.

Aussi, quand il se réveilla d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela; ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite. Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de la Pâque, beaucoup crurent en son nom, à la vue des signes qu'il accomplissait. Jésus, lui, ne se fait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous et n'avait besoin d'aucun témoignage sur l'homme; lui-même, en effet, connaissait ce qu'il y a dans l'homme.

Textes liturgiques © AELF, Paris.



COMMENTAIRE DE L'ÉVANGILE PAR FRÈRE PHILIPPE HENNE, O.P.

## Bien plus qu'un magicien...

"Beaucoup crurent en lui, à la vue des signes qu'il accomplissait" (Jean 2, 24).

Jésus est déçu. Il se mettrait à pleurer. Tous ces gens autour de lui, tout ce qui les intéresse, ce sont les miracles, ces choses merveilleuses, incroyables qu'ils pourront raconter des dizaines de fois, en ajoutant toujours de nouveaux détails. Mais, lui, Jésus, ce n'est pas cela qu'il est, un magicien qui étonne tout le monde. Ce n'est pas cela qu'il cherche. Il est beaucoup plus que cela. N'est-ce pas cela que l'on entend parfois dans les couples ou les communautés? Certains se révoltent parce qu'ils se sentent réduits à l'état de domestiques. Ils ont l'impression que tout ce qui intéresse le conjoint, c'est ce qu'ils font, ce qu'ils sont capables d'apporter, mais pas ce qu'ils sont réellement.

C'est ce que Jésus a plusieurs fois rappelé à ses disciples, par exemple, après avoir apaisé la tempête. Il a dit à ses apôtres: "et les pains que j'ai multipliés

pour nourrir la foule, vous les avez oubliés? N'avez-vous donc pas compris?"

Compris quoi? Que Jésus peut réaliser de grandes choses, et que ni la faim ni les tempêtes de la vie ne pourront nous détruire, si nous avons confiance en lui. C'est ce que Jésus a dit à Philippe quand l'apôtre lui demandait de lui montrer le Père. Alors, Jésus lui répondit: "il y a si longtemps que je suis avec toi et tu n'as toujours pas compris?" Compris quoi? Que tout ce que fait Jésus, il le fait en harmonie avec le Père. Tous les deux sont comme des complices. Jésus n'est pas venu tout seul sur la terre. Il est venu porté par l'amour de son Père et guidé par l'Esprit.

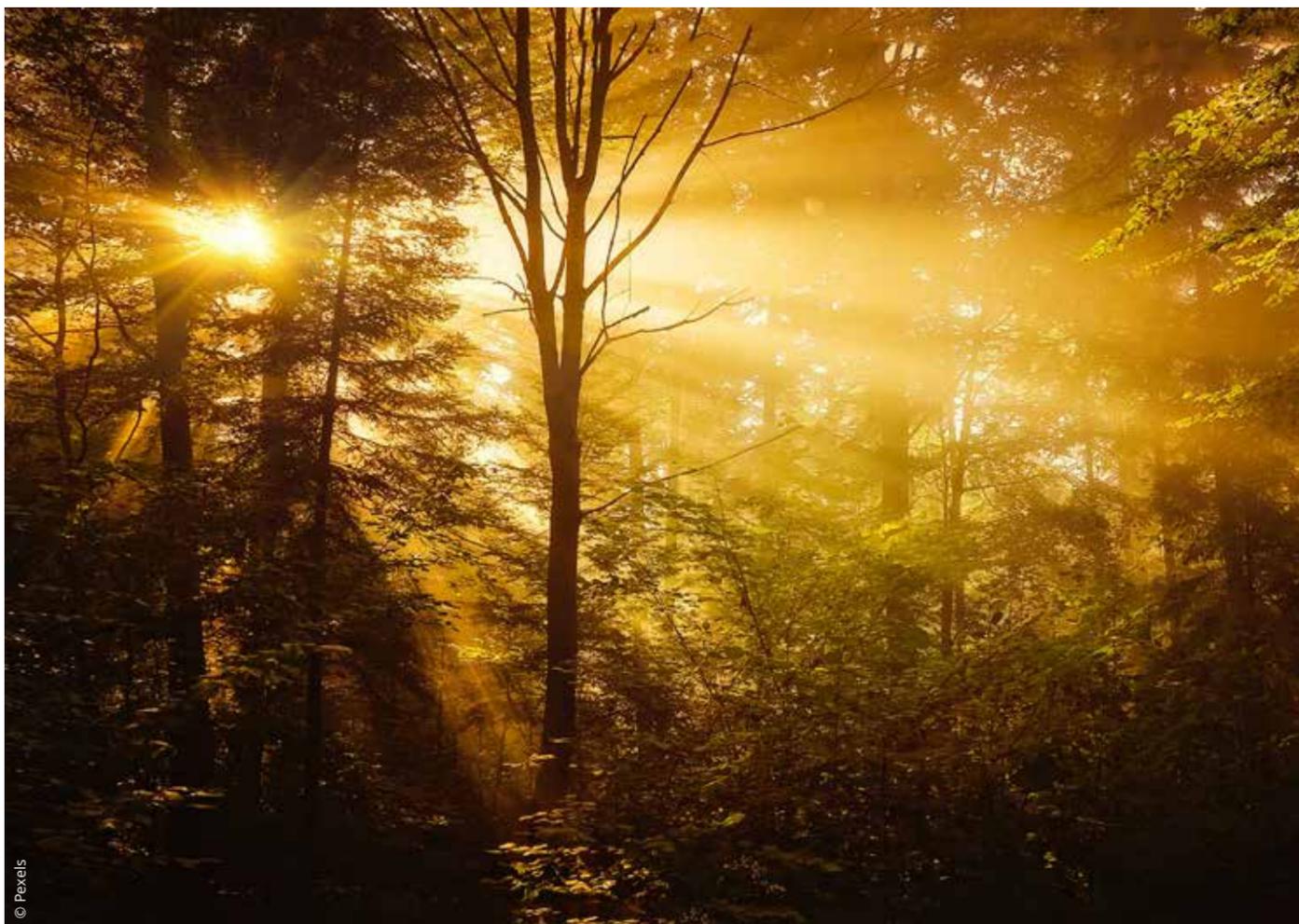
Et c'est cela sans doute l'une des leçons de l'Évangile d'aujourd'hui: découvrir que, chez l'autre, le conjoint, le frère, la sœur, il y a toute une vie, tout un mystère. Ce serait tellement plus simple si tout le monde pouvait se réduire à l'image qu'on s'en fait. Mais il y a tout un monde qui se cache derrière chaque visage.

Alors le Christ, qui est-il pour nous aujourd'hui? Celui qui nous console, qui nous guérit? Ou quelqu'un qui peut nous apprendre plein de belles choses sur lui et surtout sur son amour qui l'unit à son Père dans l'Esprit. On pourrait, par exemple, commencer par redécouvrir la profondeur de l'Eucharistie que nous célébrons aujourd'hui. Ce n'est pas simplement un rite que nous répétons tous les dimanches. C'est aussi le rappel de ces dernières paroles que Jésus prononça, la gorge serrée, la veille de sa mort: "voici mon Corps livré pour vous, voici mon sang qui sera versé pour vous". On pourra alors peut-être mieux sentir la force de cet amour qui anime le Christ au point de le faire quitter le confort du ciel, pour venir mourir sur la terre, et de se donner à chacun d'entre nous sous l'apparence du pain et du vin. C'est beaucoup plus qu'un simple miracle. C'est le don de son amour. Jésus, c'est bien plus qu'un magicien et il nous apporte bien plus que de petites guérisons. Il nous apporte la force de son amour.

CARÊME : REDÉCOUVRIR LA LOUANGE

# Aimer Dieu pour lui-même

La louange est peut-être la prière que nous avons le plus de mal à appréhender. Proche de l'action de grâce, elle en est comme le prolongement. La louange naît d'une expérience de la gloire de Dieu, répond à son amour gratuit pour nous et renforce notre joie dans la foi.



contient; la vie sous toutes ses formes, et notre propre existence; notre libération du mal et de la mort, tous ces dons nous dévoilent qui est Dieu: Amour vivant qui finalement se donne Lui-même à nous, en connaissance et communion intime. Si "les cieux racontent la gloire de Dieu" (Ps 19 (18),1), celle-ci se donne ultimement à découvrir au cœur le plus intime de notre être.

## Beauté de Dieu

Qu'est-ce que la gloire de Dieu? Il s'agit du rayonnement de son être, de sa beauté proprement divine. Chaque chose, chaque créature en ce monde possède une beauté propre, unique, qui émane en quelque sorte de son être, qui exprime ce qu'il est. Une sculpture, une symphonie, un arbre, une étoile, une personne. Chacune et chacun rayonne de sa propre beauté, accessible à qui peut la percevoir. Mais pour l'apercevoir, ne fût-ce que de manière fugitive, il faut un regard, des sens capables de se laisser toucher par elle.

C'est ce qui se passe, mystérieusement, lorsqu'on aime. On dit parfois que l'amour est aveugle, mais n'est-il pas, au contraire, le seul clairvoyant? Celle ou celui qui aime n'est-elle/il pas le seul capable de voir ce que personne d'autre ne voit, cette beauté qui est celle de l'âme, de l'être même de la personne aimée, beauté qui nous révèle aussi sa bonté, pierre précieuse souvent cachée sous la gangue? Qui perçoit une chose, un être, une personne dans cette... gloire qui est la sienne, le voit comme Dieu les voit. Il perçoit le reflet de la gloire de Dieu dans cet être, l'image de Dieu qu'est cette personne.

Il en va de même, par analogie, lorsque nous percevons quelque chose de la gloire de Dieu, cette lumière qui est celle de l'Amour infini. Nous pouvons la présenter à travers la beauté de tout être, qui nous dévoile la Beauté ineffable au principe de toute création. La gloire de Dieu se révèle également, et bien plus encore, dans le don qu'Il nous fait de Lui-même, et qui nous ouvre à la communion avec Lui.

L'analogie de l'amour humain est ce qui nous permet d'approcher le mieux, ou le moins mal, l'expérience de la gloire divine, qui est Amour. De même que, par une mystérieuse alchimie, la beauté de cette personne, et non pas d'une autre,

Parmi d'autres aspects essentiels, l'appel à la prière résonne de façon particulière pendant ce temps de Carême.

Différentes formes de prière nous sont offertes, chacune avec sa physionomie et sa finalité propres: la prière commune (qu'on espère bientôt pouvoir vivre à nouveau pleinement) et la prière personnelle; la prière vocale ou silencieuse; la prière de demande, l'oraison, la méditation, la contemplation, l'action de grâce (sens du mot *eucharistie*).

Une prière que nous avons quelques difficultés à appréhender est la louange. Celle-ci est déjà bien présente dans la pratique religieuse d'Israël, comme en témoignent de nombreux psaumes. S'enracinant dans la foi israélite, la tradition spirituelle chrétienne a naturellement repris ces prières que sont les psaumes, chantés dans les communautés chrétiennes, notamment monastiques, depuis leur origine. Dans la liturgie dite "des heures", on prie les *laudes*

chaque matin. Au cours de l'eucharistie, on loue Dieu à maintes reprises, et en premier lieu par le chant du *Gloria*. Et dans nombre de communautés nouvelles, en particulier celles issues du Renouveau charismatique, on a redécouvert une forme de louange moins formalisée, plus spontanée, parfois exubérante, mais néanmoins enracinée dans les Ecritures.

Les expressions de louange sont donc omniprésentes dans la vie de l'Eglise, avec le risque que cela comporte de réciter des formules sans nous y impliquer. "Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi", dit Jésus en citant le prophète Isaïe (Mt 15, 8 cf. Is 29,13). Mais qu'est-ce, au fond, qu'honorer, que louer Dieu?

## Plus loin que l'action de grâce

Proche de l'action de grâce, la louange ne lui est cependant pas tout à fait identique. L'action de grâce consiste à

remercier Dieu, à lui "rendre grâce" pour ses dons: sa création, la vie et la Vie nouvelle donnée par son Fils et dans l'Esprit, Vie qui est Dieu lui-même. L'action de grâce est la réponse de l'homme au don *gratuit* de Dieu, qui pour cette raison s'appelle *grâce*. La prière d'action de grâce est destinée à s'enraciner toujours davantage dans notre vie comme telle, jusqu'à s'identifier à elle, de sorte que chacune de nos actions devienne une réponse gratuite à la grâce reçue, une réponse amoureuse au don divin que nous avons reçu.

La louange, quant à elle, va pour ainsi dire encore plus loin que l'action de grâce, dont elle peut être comprise comme un prolongement, comme un fruit surabondant. Si l'action de grâce est notre réponse à ce que Dieu fait, la louange est notre célébration de ce que Dieu est. Ce que Dieu est, *qui* Il est nous est révélé à partir de ce qu'il fait, et tout ce qu'Il fait est un don de pur amour. La création, l'univers et tout ce qu'il

- ★ LES EXPRESSIONS DE LOUANGE SONT OMNIPRÉSENTES DANS L'ÉGLISE, AVEC LE RISQUE DE LES RÉCITER MACHINALEMENT.
- ★ LA LOUANGE NAÎT D'UNE EXPÉRIENCE D'ÉMERVEILLEMENT DEVANT LA BEAUTÉ DE DIEU, AUTRE NOM DE SA GLOIRE.
- ★ LA LOUANGE EXPRIME ET RENFORCE NOTRE COMMUNION AVEC DIEU.

nous touche et suscite en nous l'amour, de même nous sommes atteints par la Beauté de Dieu qui fait naître l'amour en notre cœur. De même que nous sommes émerveillés par la lumière qui semble émaner de l'être aimé, de même, et bien plus encore, nous sommes émerveillés par la gloire de Dieu-Amour. De même que la présence de la personne aimée nous emplit de joie, de même, et bien plus encore, la Présence de Dieu est source de joie.

Cet émerveillement, cet amour que provoque en nous la Beauté de Dieu, est l'autre nom de l'Esprit. Nous ne pouvons percevoir la Beauté de Dieu que parce que l'Esprit nous inspire l'amour, qui est participation à la Vie divine. Cette expérience d'amour de Dieu et pour Dieu, cette expérience émerveillée de la Gloire de Dieu, synonyme de sa Beauté, porte

Cette expression, en retour, va donner de la consistance, du corps à la louange. La célébration peut alors devenir fête, sans toutefois perdre sa profondeur intérieure.

En témoignent deux millénaires de *laudes* et de messes chantées, de plain-chant et de polyphonies, de poèmes spirituels, de prières de louange sous toutes ses formes, la première étant peut-être le *Magnificat* de la Vierge Marie: "*Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit s'est rempli d'allégresse à cause de Dieu, mon Sauveur*" (cf. Lc 1, 47-55). La louange sollicite toutes les richesses des cultures du monde, tous les arts, tous les genres littéraires. Aucune forme artistique ne peut l'épuiser, car aucune ne peut exprimer adéquatement la Beauté de Dieu. "*Amen! La louange, la gloire, la sagesse, l'action*

## "Si l'action de grâce est notre réponse à ce que Dieu fait, la louange est notre célébration de ce que Dieu est."

le nom de *contemplation*. Cette contemplation est une expérience reçue. Elle ne peut être qu'accueillie. La contemplation de la Gloire de Dieu éveille une réponse en nous, qui est la célébration. Et cette célébration, c'est la louange.

### Louange intérieure, louange exprimée

La louange naît dans notre cœur, là où l'amour de Dieu est reçu et vécu. La louange est donc d'abord et avant tout intérieure. Elle est acte d'amour intérieur gratuit, en réponse à l'amour gratuit de Dieu. La louange naît donc du silence de la contemplation, et peut être elle-même silencieuse, comme un regard plongé dans le regard de l'être aimé, qui exprime un "je t'aime" sans paroles. Sans cette intériorité de l'amour, toute expression de louange est vaine, vide, sans objet. La célébration intérieure de Dieu, aimé pour lui-même, trouvera cependant bien vite le chemin de l'expression. Car l'amour, comme toute inspiration, éprouve le besoin irrépressible de se traduire dans des mots, dans un chant, dans une œuvre d'art.

*de grâce, l'honneur, la puissance, et la force, soient à notre Dieu, aux siècles des siècles! Amen!*", chantent les anges devant le trône de Dieu, comme si on ne pouvait louer Dieu qu'en disant qu'on le loue (Ap 7,12).

La louange dite, chantée exprime la joie, et permet de la renforcer en la partageant. La louange commune renforce la communion, la foi, l'amour. Elle peut aussi les ranimer lorsqu'elles semblent éteintes. Une louange dite du bout des lèvres peut, tout à coup, rallumer la flamme de l'amour. La louange peut être chantée au cœur de l'épreuve, seule ou en commun, intérieurement ou à pleine voix, lorsque les nuages semblent avoir avalé le soleil. Elle devient alors acte de foi en la Beauté plus forte que toutes les laideurs de ce monde, acte d'espérance en la Lumière que ne peut éteindre la plus sombre des nuits, acte d'Amour de la vie qui est plus forte que la mort. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, au Dieu qui est, qui était et qui vient, pour les siècles des siècles.

✍ Christophe HERINCKX

## Une question à la foi...



### LA MUSIQUE ET L'ÉGLISE

#### Une messe sans musique c'est rare... Mais pourquoi a-t-on décidé de passer de la musique à l'église ?

Je pense que personne n'a décidé d'introduire de la musique dans les églises. Elle y est présente depuis les origines du christianisme, et même avant, dans la liturgie juive. Dans les Églises – catholique, orthodoxes, protestantes – la musique est essentiellement liée à la prière, notamment le chant des psaumes.

La psalmodie est présente dès le début de la vie monastique. La psalmodie est justement cette façon particulière de chanter un psaume, très sobre, comme une récitation sur un seul ton, avec quelques inflexions. A partir de là, la forme du chant n'a cessé d'évoluer au cours de siècles: après le plain-chant (dont le chant grégorien) au début du Moyen Âge, chanté à une seule voix, on a progressivement ajouté d'autres voix, pour aboutir à la polyphonie de la Renaissance.

Bref, chaque époque a connu sa musique sacrée, qui change en fonction des évolutions sociales et culturelles, mais aussi des développements théologiques. Ainsi, jusqu'à l'époque moderne, les femmes ne pouvaient pas chanter à l'église. De même, les instruments ont été longtemps interdits pour la musique sacrée, car considérés comme liés aux anciens cultes païens. Mais à un moment, ces restrictions qui nous semblent étranges aujourd'hui ont disparu, signes d'approfondissements spirituels.

Retrouvez chaque semaine l'émission "Une question à la foi" dans son intégralité sur RCF. Christophe Herinckx, théologien, répond aux questions des auditeurs. Présentation: Anne-Françoise de Beaudrap et Marie Stas. RCF-Bruxelles: mercredi 17h. RCF-Liège: vendredi 16h30. RCF-Sud Belgique: dimanche 16h30

## Une journée pour moi ! 20 mars 2021



### 15<sup>ème</sup> Marche des Mères

## BANDE DESSINÉE

# Des papes dans l'histoire

Saint Pierre, Léon le Grand, Clément V, Alexandre VI, Pie XII et Jean-Paul II... Qu'est-ce que ces papes ont en commun? Il s'agit de la liste, provisoire, des évêques de Rome dont la vie est illustrée par un album publié aux éditions Glénat, en partenariat avec les éditions du Cerf.



© Editions Glénat

## Comment s'est fait le choix des papes présentés?

En lançant la série, Jacques Glénat, le patron des éditions du même nom, et son homologue chez Cerf voulaient présenter les papes qui incarnent un moment d'histoire. Chaque album traduit donc une période charnière. Comme j'ai déjà écrit sur l'histoire des papes et que j'ai travaillé cette question, les deux maisons d'éditions m'ont confié le "pilotage" de l'opération. Une trentaine de papes a été sélectionnée et qui correspond à des périodes très variées de l'Histoire.

## Racontez-nous comment se fait la préparation d'un album.

Pour chaque numéro de la série, Jacques Glénat réfléchit au dessinateur et au scénariste appropriés. Ce sont à chaque fois des duos différents avec lesquels je travaille. Je représente en quelque sorte le fil rouge de la série, chargé de veiller à la cohérence d'un album à l'autre. Chacun a sa méthode de travail. Je fournis d'abord un synopsis qui permet plusieurs variantes dans l'écriture de la bande dessinée. Le scénariste peut proposer de faire des flashbacks ici, de s'appesantir sur tel détail là... Chaque album demande plus ou moins un an de travail.

## Est-ce compliqué de présenter des époques historiques aussi éloignées de nous?

C'est l'intérêt des huit dernières pages de chaque album où j'essaie de rassembler les informations utiles pour

comprendre le contexte de l'époque. Pour Clément V, par exemple, c'est le premier pape français qui vient s'installer à Avignon. Dans la partie documentaire, j'explique aussi les rapports de force avec le roi Philippe le Bel qui n'avait aucune envie de voir le pape prendre une partie de son pouvoir...

Pour certains personnages, il est compliqué de faire la part des choses entre les légendes et les informations vérifiées par une source avérée. Pour Léon le grand (V<sup>e</sup> siècle), le scénariste a pu s'autoriser quelques libertés vu qu'il y a peu d'informations fiables.

## Quelle est la suite prévue?

Parmi les albums en préparation, il y a Pie VII, le pape qui s'est affronté avec Napoléon. Nous voulons évidemment publier ce tome en cette année du bicentenaire. On verra aussi dans quelques mois le deuxième tome consacré à Pie XII puisque ce souverain pontife a couvert une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle. Viendront aussi le deuxième tome d'Alexandre VI Borgia, puis l'album consacré à Innocent III, puis Sylvestre II et encore Urbain II.

Nous avons eu beaucoup de belles réactions à la sortie des premiers albums. Au lancement de cette collection, nous avons reçu un accueil particulièrement favorable lors de notre venue à Bruxelles. Maintenant, les lecteurs attendent les prochains albums. Certains parents confirment qu'ils aiment bien ces bandes dessinées pour intéresser leurs enfants à l'Histoire.

✍ Recueilli par Anne-Françoise de BEAUDRAP

Il y a deux publics: ceux qui ont envie de s'instruire sur la vie et l'œuvre de ces papes, et ceux qui découvrent par hasard l'un des numéros de cette série BD. Pour en savoir davantage sur cette collection lancée avec l'album consacré à saint Pierre, nous avons interrogé celui qui la supervise: Bernard Lecomte (photo).

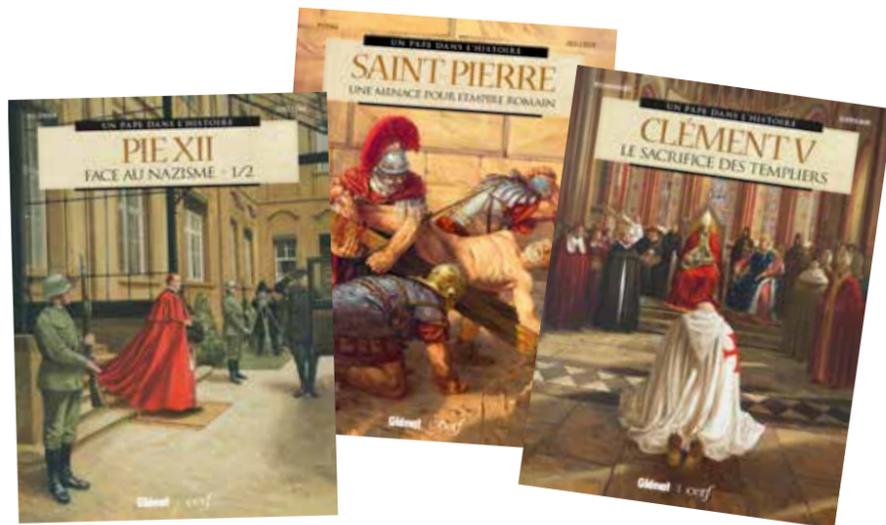
## Des papes aux prises avec le pouvoir temporel

Les deux nouveaux albums qui viennent de sortir dans la série 'Un pape dans l'Histoire' sont consacrés à Clément V et Pie XII.

Ouvrir une de ces bandes dessinées est comparable à une plongée dans l'Histoire. Le lecteur arrive au cœur de l'action à un moment clé de l'histoire de l'Eglise. Avec le volume consacré à Clément V, le scénario commence au jour de son couronnement, il y a un peu plus de sept siècles. Dès que Bertrand de God devient Clément V, la violence entre les spectateurs de ce couronnement provoque un éboulement et même la mort de plusieurs proches du nouveau pape. Mais ce n'est rien en comparaison de la violence du rapport de force entre le Roi de France, Philippe le Bel, et Clément V qui lui tient tête. L'ordre des Templiers n'y survivra pas. La qualité de cet album vient de la beauté et de la finesse des dessins. On

y découvre dès les premières pages, une superbe vue intérieure de la cathédrale de Lyon le jour du couronnement de Clément V. Mais aussi, plus loin dans l'album, des croquis révélateurs de la souffrance des soldats du Templier brûlés sur le bûcher à cause de la conspiration du Roi de France.

L'autre album paru en ce début d'année concerne un pape du XX<sup>e</sup> siècle dont l'action est, aujourd'hui encore, controversée. La série éditée par Glénat et Cerf a choisi de consacrer deux tomes à Pie XII. Nous attendrons donc la sortie de la deuxième partie, dans quelques mois, pour nous prononcer sur la qualité de l'ensemble. Nous pouvons déjà remarquer la stratégie scénaristique utilisée pour dessiner le portrait de l'évolution



d'Eugenio Pacelli amené à faire face à la montée du nazisme pendant son pontificat. Ce premier tome s'achève sur son élection sous le nom de Pie XII.

✍ AF de BEAUDRAP

"Clément V - Le sacrifice des templiers", scénario France Richemond, dessins Germano Grogiani, éditions Glénat - Cerf.

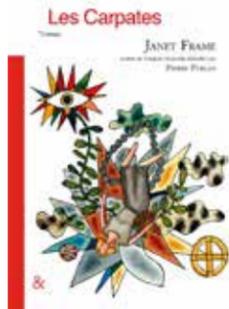
"Pie XII - Face au nazisme, tome 1", scénario Théa Rojzman, dessins Erik Juszezak, éditions Glénat - Cerf.

## LECTURES

## Une quête de trésor

Lorsque souvenir et oubli se conjuguent, le résultat donne une intrigue déconcertante. Avec "Les Carpates", Janet Frame propose un roman qui se déroule dans un décor insulaire et montagneux.

Le traducteur Pierre Furlan est un habitué des grands auteurs anglophones, puisqu'il compte à son palmarès des traductions de Russell Banks et de Paul Auster. Cette fois, il revient avec une écrivaine Néo-Zélandaise. Voilà un pays lointain et peu connu! Et pourtant, les vies y sont sensiblement les mêmes que partout dans le monde. Education, travail, école, jardinage, cuisine... Les activités s'y égrènent comme dans des milliers d'endroits. A priori insignifiante, la ville de Puamahara va fasciner une Américaine, au point de l'inciter à y séjourner durant deux mois. Mattina Brecon se lance alors dans une observation minutieuse des habitants de la rue Kowhai dans laquelle elle a jeté son dévolu en louant une maison. En apparence ordinaire et monotone, l'endroit n'est pas aussi anodin qu'il n'y paraît, puisqu'il est habilement lié à la Fleur du souvenir, une légende maorie. Le rythme est lent et la construction du texte astucieuse. Toutefois, la lenteur du récit n'est pas immédiatement hypnotique. L'immersion est progressive.



Tout au long du roman, le rapport à la langue est déconstruit. "Les mots méritent qu'on s'en soucie davantage, se dit Jake. Même les mots sans éclat: on peut les faire étinceler au lieu de les prendre pré-lustrés et préassemblés à la chaîne (...) ils étaient aussi proches de l'être humain que le sont ses sens, sa peau, ses fonctions corporelles." Pour le mari de Mattina, il s'agit de peser le vocabulaire retenu. Une telle préoccupation prend tout son sens lorsqu'une population disparate tente de retrouver une trame commune à l'histoire locale. Survient alors l'engouement pour une langue jamais apprise par les migrants, celle des Maoris. "Et le meilleur endroit pour l'apprendre, c'est au marae", un lieu sacré dans un ensemble réservé à des activités communautaires. Chaque peuple a ses songes.



Angélique TASIAUX

Janet Frame, "Les Carpates". Esperluète, février 2021, 352 pages.

## La rencontre serait-elle une philosophie ?

En ces temps d'abstinence relationnelle, de réclusion pandémique, de tissus sociaux parfois détricotés, il est bon de revenir à l'essence même de l'homme, être sociétal qui piaffe de pouvoir sortir de sa tanière où il a été confiné. Que sommes-nous seuls? Rien, car nous n'avons aucun devenir. Notre salut? La rencontre.



Déjà avec *La confiance en soi*, Charles Pépin se voulait altruiste car le soi passe toujours par l'autre, sans jamais se suffire à lui-même. On avoue beaucoup apprécier ce grand philosophe habitué des médias car à travers toutes les formes d'expression, en puisant dans le cœur des grands penseurs, il est un philosophe de la générosité.

L'homme a soif des autres et à ce titre ne fait pas confiance au hasard pour une rencontre finalement jamais fortuite. Il la provoque. Mais encore faut-il qu'il en saisisse tous les mécanismes et qu'il se rende disponible malgré la crainte de sa vulnérabilité. Et voilà que la rencontre devient philosophie avec l'aide d'Hegel mais aussi de Freud, de Levinas ou de Simone Veil. Mais pas seulement, car Charles Pépin se revendique aussi de Marivaux dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*, d'Ara-

gon dans *Aurélien* et même de Clint Eastwood qui a fait chavirer un cœur, et les nôtres avec son film *Sur la Route de Madison*. Mais que serait *Guernica* si Picasso ne s'était pas épris amicalement pour Eluard? Le pinceau et la plume se rejoignent dans un feu d'artifice si tragiquement beau.

## Face à l'existentialisme chrétien

La rencontre de l'autre est d'abord celle de son mystère. A la lueur de Kierkegaard, nous voici face à l'existentialisme chrétien auquel s'opposera plus tard celui, athée, de Sartre. "Pour le croyant, précise Pépin, Dieu n'est pas un Etre qui se rencontre de la même façon que les autres, il exige un acte de foi." En effet, cela suppose une disponibilité totale à l'autre que l'on ne voit pas, que l'on ne touche pas. Car la rencontre a aussi sa lecture reli-

gieuse qui demande bien entendu une fameuse préparation. Croire en un Dieu créateur nous définit par rapport à un autre auquel nous devons d'être là. Ce Dieu n'est-il pas l'essence même de la première rencontre, du moins pour le croyant?

Vivre pleinement son existence ou tout simplement la revivre après le repli sur soi qui nous a rendus prisonniers, ne peut se faire sans l'autre qui est notre moteur pour redémarrer après la grande panne du cœur et de l'âme. Et Charles Pépin de conclure dans *La Rencontre. Une philosophie*: "Seuls, nous ne sommes rien, nous ne valons rien, nous ne devenons rien. Mais il suffit que je te rencontre et tout recommence."

Hervé GÉRARD

Charles Pépin, "La Rencontre. Une philosophie". Allary Editions, 272 pages, Index des noms, 19,90€.

## Le choix de nos libraires

## Les trésors du Carême, pour toujours !

On n'a pas vu arriver Pâques! Le Carême est passé si vite! Pas le temps de s'y mettre...

Chaque année, pendant la Semaine Sainte, on entend de telles exclamations. Jeûne, prière, partage, d'accord. Mais comment intégrer ces priorités dans nos vies galopantes? Par où commencer? Et comment faire? Et si on décidait de prendre quelques minutes par-ci par-là, pour faire du Carême un véritable temps privilégié?

Précieuse tant par le fond que par la forme, il est une pépite – passée inaperçue lors de sa sortie en 2020 pour cause de pandémie – que chaque famille pourrait (re)découvrir sur le chemin de Pâques. Ce petit livre soigné et magnifiquement illustré par Eric Puybaret, nous prend par la main et nous guide tout au long du Carême. Chaque jour, on y trouve l'évangile du jour, une courte méditation pour se l'approprier, des intentions de prière et des "petits pas vers Pâques" afin de donner vie très concrètement aux valeurs du Carême.

Avec des mots simples, Charlotte Grossetête – une auteure confirmée en littérature pour la jeunesse – nous accompagne et nous aide à plonger au cœur de la Parole, à tendre l'oreille à ce qu'elle fait germer au fond de nous. Car c'est bien de "nous" qu'il s'agit! Destiné plus particulièrement aux enfants de 8 à 12 ans, ce "Compagnon" peut, en réalité, aider chacun, seul ou en famille, à se tourner vers la Lumière de la Résurrection. Quel plaisir de manipuler ce bel objet, qui a l'avantage d'être perpétuel, c'est-à-dire de pouvoir être utilisé chaque année! Une vraie réussite, que ce livre durable, à l'heure où tout se jette!

Marie-Christine MARSILY, Librairie UOPC

Charlotte GROSSETÊTE, Eric PUYBARET (illustration),

"Mon compagnon vers Pâques Dans la prière et le partage, aimer comme Jésus", Editions Magnificat, 2020, 155 pages, 14,90€ - Remise de 5% sur évocation de cet article. Frais de port: 5,90€.



CDD Arlon Rue de Bastogne 46 - 6700 ARLON  
tél 063 21 86 11 - ccdarlon@gmail.com

CDD Namur Rue du Séminaire 11 - 5000 NAMUR  
tél 081 24 08 20 - Info@librairiescdd.be

Siloë Liège Rue des Prémontrés 40 - 4000 LIEGE  
tél 04 223 20 55 - info@siloë-liege.be

UOPC Avenue Gustave Demey, 14-16  
1160 BRUXELLES - Tél. 02 663 00 40 - info@uopc.be

SOIRÉE THEMA – SUR ARTE

# Fast fashion – Les dessous de la mode à bas prix

En quelques décennies, la *fast fashion*, ou mode jetable, a révolutionné l'industrie textile à bas prix. Enquête sur l'impact social et le coût environnemental d'un secteur qui ne connaît pas la crise.



## Tragique constat

Alors que 56 millions de tonnes de vêtements sont vendues chaque année dans le monde, les journalistes d'investigation Gilles Bovon (Starbucks sans filtre) et Edouard Perrin ont enquêté sur l'impact social, environnemental et sanitaire de ce secteur en plein boom. En Europe, aux Etats-Unis et en Inde, ils ont rencontré des acteurs du secteur – anthropologue, professeur d'économie, chercheur en neuromarketing... – et se sont infiltrés au cœur de l'industrie textile. Au Royaume-Uni, ils ont pu filmer des ateliers de fabrication illégaux et interviewer des personnes qui ont côtoyé de près la *fast fashion* (ex-styliste, influenceuse mode, ancien associé du fondateur de Zara...). Riche de témoignages, leur film dresse le bilan trop peu écoresponsable d'une industrie qui brasse des milliards.

Source: arte.tv

Mardi 9 mars à 20h50 sur Arte.

Renouveler en permanence sa garde-robe sans se ruiner: rien de plus simple aujourd'hui. Tandis que les marques qui font le pari de vendre exclusivement en ligne se multiplient, l'achat de vêtements tient désormais pour beaucoup d'entre nous du loisir à part entière. Une tendance entretenue par les nouveaux acteurs de la *fast fashion* sur les réseaux sociaux qui, via un marketing subtil, rémunèrent les influenceurs pour placer leurs produits. Ces dernières années, des marques d'ultra *fast fashion* se sont même lancées le défi de produire et de livrer encore plus vite et moins cher que les vendeurs traditionnels. Mais leur efficacité se paie au prix fort. En Grande-Bretagne, ces vêtements sont fabriqués dans des ateliers insalubres par des ouvriers payés la moitié du salaire minimum. Au-delà de son impact social, la *fast fashion*, deuxième industrie la plus polluante au monde, a aussi un coût environnemental. Même quand ce modèle industriel promet de s'amender en proposant une mode plus durable, sa facture écologique reste lourde.

La soirée Thema se poursuit avec le documentaire "La nouvelle puissance indienne – Le monde selon Modi". Jamais l'Inde n'avait été aussi puissante sur la scène internationale. Jamais non plus "la plus grande démocratie du monde", selon un cliché toujours en vigueur, n'avait mis en œuvre une politique aussi ouvertement nationaliste, pro-religion (en l'occurrence l'hindouisme) et autoritaire que celle du Premier ministre Narendra Modi. Selon lui, "le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle de l'Inde", forte de son 1,3 milliard d'habitants – dont près de 15% de confession musulmane, que son fidèle et sulfureux second, le ministre de l'Intérieur Amit Shah, n'hésite pas à qualifier de "termites"...

Mardi 9 mars à 22h25 sur Arte.



## Voyage du pape en Irak du 5 au 8 mars

Après des mois de préparation, le pape pourra-t-il se rendre en Irak? Comme lui, dans son sillage, KTO a organisé une couverture importante de l'événement. Ces efforts peuvent, à tout moment, se heurter aux multiples obstacles sanitaires ou terroristes, et le voyage s'interrompre. C'est pourquoi, à quelques jours de l'événement, les horaires de la visite ne sont pas publiés par le Vatican. Nous vous invitons à vérifier les programmes sur le site Internet de KTO: [www.ktotv.com/guide](http://www.ktotv.com/guide)

### Programme prévisionnel:

5 mars: Rencontre avec les évêques, prêtres, religieux, séminaristes et catéchistes - Bagdad.

6 mars: Rencontre interreligieuse à Nassiriya. Messe à Bagdad.

7 mars: Accueil par les autorités civiles et religieuses de l'autorité indépendante du Kurdistan à Erbil. Discours du pape et angélus à Qaraqosh, Messe au stade Franso Hariri à Erbil.



## Beyrouth... de mémoire et d'espoir

Le 2 janvier dernier à l'invitation de l'Ordre de Malte Liban, la pianiste Elizabeth Sombart a donné, en l'église Saint-Joseph des Pères Jésuites d'Achrafieh, un concert en soutien au pays, à sa capitale meurtrie et à son peuple éprouvé. M. Sehnaoui, président de l'ordre de Malte Liban, offre la possibilité aux téléspectateurs de KTO de découvrir ce concert ou s'entremêlent Bach, Liszt, Rachmaninov, Chopin et lectures poétiques. Samedi 6 mars à 21h40.

### Messes

Lundi-samedi: 7h25, 10h (sauf mercredi), 18h15, dimanche 10h et 18h30.

Regarder KTO partout en Belgique: Proximus canal 215, Telenet 36 (Bruxelles et Wallonie), VOO 147, Orange 98. En direct HD avec plus de 30.000 vidéos à revoir gratuitement sur [KTOTV.com](http://KTOTV.com).

## Selection

### RADIO

#### Messe

Depuis la cathédrale Saint-Paul à Liège (Diocèse de Liège). Commentaires: Guy Balaes. **Dimanche 7 mars, 3<sup>e</sup> dimanche de Carême B, à 11h sur La Première et RTBF International.**

#### Il était une foi... Sortir les femmes de la précarité

Offrir un hébergement aux femmes sans-abri, les aider à se réinsérer dans la société, c'est ce que fait chaque jour l'ASBL Accueil Montfort, à Jette. La directrice Elisabeth Deladrier et l'éducatrice Sarah Ben Amar nous ouvrent les portes de ce quotidien. Présentation: Natacha Cocq. **Dimanche 7 mars à 20h sur La Première.**

### TV

#### Messe

Depuis l'église Saint-Saturnin à Antony (FR 92) - messe en lien avec la communauté libanaise et l'œuvre d'Orient. Prédicateur: Mgr César Essayan, vicaire apostolique de Beyrouth des latins. **Dimanche 7 mars à 11h dans "Le Jour du Seigneur" sur France 2.**

#### Il était une foi... L'échec scolaire

Comment lutter contre le décrochage scolaire qui menace bon nombre d'élèves en raison de la crise sanitaire? Deux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire et un de leurs enseignants témoignent des solutions qu'ils développent au sein de leur école. Présentation: Christophe Herinckx. **Mardi 9 mars à 0h30 sur la Une.**



### En podcast sur rcf.be

**Coup de projecteur** - Retour sur les manifestations 'Still Standing For Culture' du samedi 21 février, dans plusieurs villes de Belgique, avec la comédienne, autrice et metteuse en scène Brune Bazin (photo). Présentation: Delphine Freyssinet.

**Plumes chrétiennes** - Hommage à Jean-François Grégoire à l'occasion de la publication de son dernier livre "Croire - A l'ombre des évangiles" (éd. du Pairy), Thérèse Wattiaux et Lucien Noullez.



Tous vos événements sur [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be)

Tous les événements restent sous réserve de modification en raison des exigences sanitaires. Il est toujours préférable de vous renseigner avant.

• **RivEspérance 2021** "La transition, un chemin intime", mercredi 17 mars à 20h: Table-ronde virtuelle pour ouvrir la démarche de RivEspérance - Différents verrous font en effet obstacle à la transition vers une société plus soutenable, conviviale et inclusive... Autour de cette table, Olivier De Schutter, Charlotte Luyckx et Nicolas Van Nuffel. Infos et inscriptions: [info@rivesperance.be](mailto:info@rivesperance.be).

**TOURNAI**

• **Session biblique** "Lire les prophètes Isaïe et Osée", 10 samedis matin jusqu'au 26 juin 2021 à Cibly: 10 jalons de ces textes de la Bible. Achever le parcours des prophètes, rencontre, écoute, lecture commentée, temps de prière et de partage... avec divers intervenants à la Maison diocésaine de Mesvin, chée de Maubeuge 457. Infos et inscriptions: 065/35.15.02, [maisondemesvin@evechetournai.be](mailto:maisondemesvin@evechetournai.be).

**NAMUR**

• **Adoration nocturne** "Passer un temps d'adoration", chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 20h à 7h.\*  
 • **Journées de recollection** "Entrer dans la prière et le silence avec saint Marc", chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois, de février à juin, avec l'abbé Piton.\*  
 \* Abbaye ND de Clairefontaine à Bouillon. Infos: 061/22.90.80, [accueil@abbaye-clairefontaine.be](mailto:accueil@abbaye-clairefontaine.be).  
 • **Soirées "Maranatha-Conversion"**, chaque 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 20h à 21h15 à Libramont: louange, pardon, intercession, chapelet, adoration au Centre Spirituel ND de la Paix (Parloir Ste-Julienne), rue des Dominicains 15. Infos et inscriptions: 061/27.82.59, [centredaccueil@notredamedelapaix.be](mailto:centredaccueil@notredamedelapaix.be).  
 • **Soirées "Net for God"**, le mardi, 1 fois par mois à 20h30 à Vedrin: pour se former et prier pour l'unité et la paix dans le monde. Film vidéo, partage, louange, intercession, temps fraternel avec la Cté du Chemin Neuf. Infos: 0497/80.07.88.  
 • **Préparation au mariage**, le dimanche, 1 fois par mois de 10h à 17h à Maredsous: projets de vie, valeurs de couple, engagement, sacrement mariage... avec P. François Lear et un couple accompagnateur à l'abbaye. Infos et inscriptions: 082/69.82.11, [francois.lear@maredsous.be](mailto:francois.lear@maredsous.be).

**BRABANT WALLON**

• **Rencontres bibliques** "Rendre raison de l'espérance qui est en vous", chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30: à travers la réflexion, la prière et le partage d'expériences vécues, se laisser éclairer..., avec sr François-Xavier Desbonnet.\*  
 • **Rencontres bibliques** "La Genèse. D'où venons-nous? Où allons-nous?", chaque 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h30 à 11h30, animées par sr Marie-Philippe Schüermans et Monique Moreau.\*  
 \* Monastère de l'Alliance, rue du

Monastère 82 à Rixensart. Infos: 02/652.06.01, 02/633.48.50, [accueil@monastererixensart.be](mailto:accueil@monastererixensart.be), [www.monastererixensart.be](http://www.monastererixensart.be).

• **Conférences** "Vivre un Carême solidaire avec Entraide & Fraternité", jeudis 11, 18 et 25 mars de 19h à 20h30 à Wavre: Le Carême 2021 met l'accent sur le travail des partenaires en RDC et sur l'Annulation des dettes des pays du Sud. 2<sup>e</sup> conf.: "Pourquoi défendre l'agriculture paysanne familiale au Congo?" (11/3) avec 2 partenaires congolais et Philippine Cartier; 3<sup>e</sup> conf.: "Comment l'Eglise congolaise est-elle solidaire de sa population?" (18/3) avec Pierre Mbelu Ngombwa; 4<sup>e</sup> conf.: "Quel rôle pour les femmes au Congo? Une place de choix vers l'amélioration des conditions de vie!" (25/3) Regards croisés entre un Congolais de Belgique et une partenaire congolaise au Centre pastoral du BW, chée de Bruxelles 67. Infos: Yzé Nève, 0473/31.04.67 (mardi, jeudi, vendredi).

**LIÈGE**

• **Soirées** "Chanter et prier ensemble...", tous les mardis de 20h30 à 21h30: 1h de louange et d'intercession, à l'écoute de la Parole et de l'Esprit Saint avec la Cté du Chemin Neuf.\*  
 • **Rencontres "Net for God"**, chaque mois, un mardi à 20h, pour se former et prier pour l'unité et la paix dans le monde. Film vidéo, partage, louange, intercession, repas fraternels.\* Infos: 0492/22.56.39.  
 • **Journées "Ora et labora"**, tous les jeudis de 8h30 à 14h, avec un bon repas.\*  
 \* Carmel de Mehagne, Chemin du Carmel 27 à Embourg. Infos: 04/365.10.81, [info@chemin-neuf.be](mailto:info@chemin-neuf.be), [www.chemin-neuf.be](http://www.chemin-neuf.be).  
 • **Cycle conférences** "La Légende National Geographic", samedi 6 mars à 14h: 1<sup>ère</sup> conférence sur le thème "Climat, notre

ennemi intime" par Olivier De Schutter, au réfectoire des moines de l'abbaye de Stavelot. Infos et inscriptions obligatoires (nbre de places limité): 080/88.08.78, [etc@abbayedestavelot.be](mailto:etc@abbayedestavelot.be).

• **Conférence-débat** "La Franc-maçonnerie: une Fraternité discrète", lundi 8 mars à 20h à Scry-Tinlot; Josiane Wolff nous livrera les secrets d'un parcours individuel d'amélioration de l'humain, riche des outils symboliques des bâtisseurs de cathédrales, au Prieuré Saint-Martin, pl. de l'Eglise 2. Infos et inscriptions obligatoires: Françoise, 0475/96.15.01; Myriam, 0479/66.54.05, [www.prieure-st-martin.be](http://www.prieure-st-martin.be).

**BRUXELLES**

• **Journée des 11-15 ans** "Apporte ta brique!", samedi 6 mars de 9h30 à 17h: Plusieurs parcours à travers la ville, animations, témoignages, temps de prière... pour découvrir que la richesse de l'Eglise, c'est chacun d'entre nous ensemble. Infos: 02/533.29.27, [jeunes@catho-bruxelles.be](mailto:jeunes@catho-bruxelles.be). Inscriptions obligatoires sur <https://church4you.be/bruxelles>.  
 • **Parole-s en route** "Devenir des convives", mardi 9 mars de 9h à 15h: journée oasis, un chemin de retraite au cœur de la vie autour du thème "Se nourrir corps et âme", avec Bénédicte Ligot et d'autres intervenants.\*  
 • **Lecture de l'Évangile selon saint Luc**, mercredis 10, 24 et 31 mars de 9h30 à 12h30: lecture minutieuse et savoureuse de l'évangile de Luc, à la rencontre de Jésus et à l'écoute de son Esprit... avec Dominique van Wessem.\*  
 • **Session "Danser le Vivant"**, samedi 13 mars de 9h à 12h: laisser la Parole biblique prendre corps en nous. Le geste et révélateur de notre profondeur et le mouvement, loin de disperser, renouvelle notre prière... avec Marie Annet.\*

\* Centre spirituel ND de la Justice, av. Pré-au-Bois 9 à Rhode-St-Genèse. Infos et inscriptions: 02/358.24.60, [info@ndj-rhode.be](mailto:info@ndj-rhode.be), [www.ndjrhode.be](http://www.ndjrhode.be).

• **Conférence-débat ADIC** "Covid, vers une nouvelle fracture ou... de nouvelles opportunités d'enseignement?", mardi 16 mars de 20h à 21h30 à Bruxelles; rencontre dans le cadre du cycle de l'UOPC sur le thème: "Quelle société, pour un monde plus juste et plus durable, non pas demain mais aujourd'hui!" Avec Etienne Michel, directeur-général du SEGeC, à l'UOPC, av. G. Demey 14 (si les mesures sanitaires sont levées). Infos et inscriptions: [secgen.adic@gmail.com](mailto:secgen.adic@gmail.com), [secgen@adic.be](mailto:secgen@adic.be).

**FORMATIONS & SÉMINAIRES**

• **Parcours 2020-2021 "Les Bâisseurs"**, 12 soirées à 20h à Etterbeek: découvrir ou approfondir l'Enseignement Social de l'Eglise autour de thèmes-clés de la vie économique, sociale, politique. Témoignages, partages & étude de textes, enseignements avec divers intervenants tels Laura Rizeio, Dominique Janthial, Hilde Kieboom, Bruno Nève... à la Chapelle pour l'Europe, rue van Maerlant 22/24. Infos et programme complet: [baisseurs.bxl@gmail.com](mailto:baisseurs.bxl@gmail.com).  
 • **Formation EAP** "Quelle espérance en ce temps de crise?", samedi 13 mars de 9h à 13h en visioconférence: la crise est sanitaire, économique, sociale, familiale et ecclésiale et s'il est sûr que nous en sortirons, elle laissera des traces... Eclairages avec l'abbé Paul Scolas. Session réservée aux membres des EAP. Infos et inscriptions: [stanislas.deprez@evechetournai.be](mailto:stanislas.deprez@evechetournai.be).

N'hésitez surtout pas à nous communiquer tous vos événements futurs.

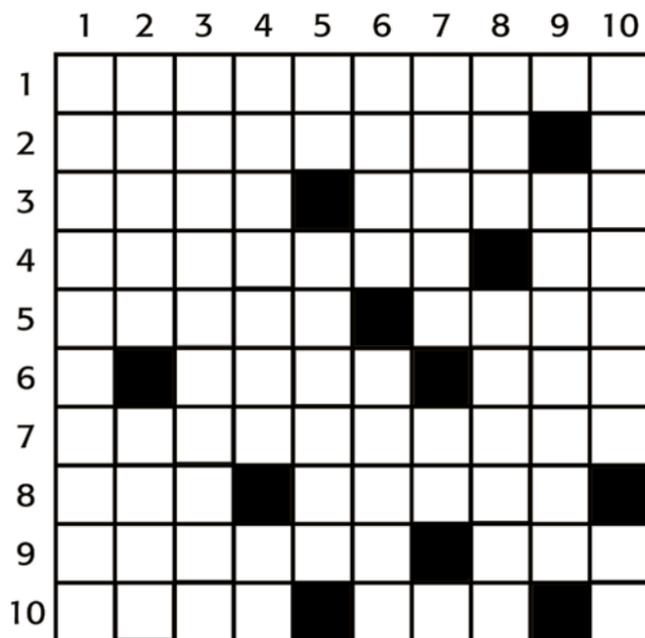
**11<sup>e</sup> MARCHÉ DES HOMMES AVEC SAINT JOSEPH VENDREDI 19 MARS 2021**

RESPECT DES MESURES COVID + PARCOURS 5 JEUDIS 20H00 "ST JOSEPH, COEUR DE PÈRE" #ANNÉE-ST-JOSEPH

AUTOUR D'ABBAYES TRAPPISTES & HAUTS LIEUX

Logos: COMMUNAUTÉ DE L'EMMANUEL GEMEENSCHAP BEELGIË, RCF RADIO, CathoBel, Dimanche, info.be

## Mots croisés



### Problème n°21/10

**Horizontalement:** 1. Parfaite. – 2. Série d'actes de dévotion. – 3. Opéra un choix - Rotation imprimée à une balle. – 4. Anhèle - Pouffé. – 5. Croissance économique - Afflux de gens. – 6. Noix de cachou - Titre anglais. – 7. Hormone des glandes surrénales. – 8. Héros cornélien - Narine de cétacé. – 9. Ecimée - Boisson de curiste. – 10. Jolie fleur - Partie d'écluse.

**Verticalement:** 1. Tisser. – 2. Vin andalou - Comme ci-dessus. – 3. Hautes bottes. – 4. Etourdi - Double équerre. – 5. Note - Evêque de Lyon. – 6. Nouer - Pièces en sous-sol. – 7. Séjour des damnés - Article. – 8. Partie d'église - Des fabriques. – 9. Harassa. – 10. Intégrale - Note rétro.

### Solutions

**Problème 21/09** 1. PRIMULACEE - 2. AUMONE-LAC - 3. TAIN-SAOUUL - 4. I-TINTER-U - 5. ETETE-REUS - 6. MARELLE-RE - 7. MU-USUELS - 8. EPERON-OST - 9. NET-NERI-A - 10. TSAR-SURES

**Problème 21/08** 1. CATALEPSIE - 2. OCARINA-NU - 3. NI-SENSES - 4. FEDERE-MUR - 5. IRAN-MEULE - 6. T-MARIN-TU - 7. UTILE-VUES - 8. REE-GAIN-S - 9. ETRENNE-SI - 10. SU-TASSENT

## Dimanche

Cathobel asbl - Chaussée de Bruxelles, 67/2 à 1300 Wavre  
tel: +32 (0)10 235 900 - info@cathobel.be  
www.cathobel.be - Service abonnés: +32 (0)10 779 097  
abonnement@cathobel.be - Tarifs: 1 an (46 n°) 45 €,  
abonnement de soutien 79 €.  
N°compte: 732-0215443-57 - IBANBE09732021544357  
BIC CREGBEBB - TVA: BE0428.404.062.

• **Editeur Responsable:** Jean-Marie Huet, a.i.  
• **Secrétaires de rédaction:** Pierre Granier, Manu Van Lieer.  
• **Rédaction:** Anne-Françoise de Beaudrap, Natacha Cocq, Vincent Delcorps, Sophie Delhalle, Nancy Goethals, Christophe Herinckx (Fondation Saint-Paul), Corinne Owen, Marie Stas, Angélique Tasiaux.  
• **Collaborateurs:** Luc Aerens, Sébastien Belleflamme, Philippe Degouy, Charles Delhez, Laurence D'Hondt, Hervé Gérard, Jacques Hermans, Hugo Leblud, Sabine Perouse, Myriam Tonus.

Pour envoyer vos infos générales:  
redaction@cathobel.be.

• **Directeur opérationnel:** Cyril Becquart  
• **Mise en page:** Isabelle Bogaert  
• **Marketing:** Pierre Charles de la Brousse, Ophélie Nève  
• **Publicité:** Cyril Becquart - 0478/222 290  
cyril.becquart@cathobel.be  
• **Impression:** Coldset Printing. CIM 2019  
Membre WEMEDIA

## DÉSIR DE PRINTEMPS

# L'espace intérieur

# Genèse

L'enfant est étendu dans l'herbe haute du pré; des jacinthes sauvages bleussent aux lisières du bosquet. Loin, très au-dessus de lui, à travers les branches du saule pleureur, dont la ramure fluide

jaunit joyeusement, se déploie le ciel. Espace immense. L'enfant s'y perd, dérive au large du bleu balisé de nuages qui moussent. Espace infini. La masse ne l'écrase pas. Au contraire! *Je suis vivant.* Une ivresse panique, sensation violente qui l'arrache à lui-même et le propulse dans l'éther.

L'enfant peut s'y égarer sans crainte car, sous lui, la terre est sûre. Ferme et profonde, maternelle. Berceau, tombeau. Des odeurs de gazon tondu se mêlent au parfum poivré des narcisses en vague radieuse sur la pente de l'étang voisin. Une saoulerie naïve. Il désire s'envoler, oui, mais il se sent d'ici, retenu par mille liens.

Parfois l'enfant s'assied en tailleur pour observer l'univers végétal peuplé d'insectes - fourmis, coccinelles, cloportes, mouchettes, bourdons hagards - va-

quant en toute innocence à leurs affaires mystérieuses, escaladant ses sandalettes, ses genoux nus. Il leur tend les doigts, le dos de la main. Il ne fera pas usage de sa force: moi aussi, une pierre, un arbre, ou la semelle d'un géant pourrait m'ignorer, m'écraser, m'aplatir.

La racine juteuse d'une herbe entre les dents, il s'allonge à nouveau sur le dos. Il saisit du regard les traversées d'oiseaux dont il aimerait connaître le nom, il suit leurs trajectoires tissées dans la trame des branches, notes posées, un instant, sur leur portée musicale. Et le saut en flamme rousse d'un écureuil familier. Mouvements aériens. *Un jour, je volerai.*

Il guette les pluies tissées entre ciel et terre, il rêve de grimper à ces cordes; tendu de tout son être vers l'averse verticale, il atteindrait la voûte, tel un mât de cognac. A moins qu'il ne se laisse fondre sous les rayons du soleil le plus ardent: pour peu il disparaîtrait, avalé. L'enfant est envahi d'une joie sans contours définis. *Je suis au monde.* C'est une basse continue, une exubérance qui tient tête à la mort rôdeuse: son ombre

l'inquiète sans l'alourdir. Il est si jeune! Le cordon ombilical n'est pas encore coupé. Non loin de lui, veillent une maison, un homme et une femme dont il procède; leurs voix résonnent et le hèlent. Passagers inscrits, comme lui, dans ce paysage.

Certaines nuits de tempête, à l'insu de ses parents endormis, il se dresse dans l'embrasement de la fenêtre: il ouvre les bras et s'offre au souffle déchaîné: si le vent s'engouffrait dans ses vêtements et l'emportait! Comme il le désire! A moins qu'il ne presse son père de questions: comment s'appelle cette étoile? et celle-là? Il déchiffre la carte du ciel, s'enchanté des vocables dorés - Altair, Véga, Orion, Vénus, Les Pléiades. Kyrielle magique. *Petit Prince*, il boit à la Voie lactée.

L'enfant secoue l'inertie et bondit vers la plus haute branche. Il va donner cri et chant à l'extase horizontale, avaler d'une seule goulée air et couleurs, saveurs et appels. Ce qu'il expérimente ici, l'oubliera-t-il un jour?

✍ Colette NYS-MAZURE

